

JOURNAL HELVETIQUE  
O U  
**RECUEIL**  
D E  
PIECES FUGITIVES DE LITERATURE  
CHOISIE ;

*De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la Republique des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Pays Etrangers.*

**DEDIÉ AU ROI.**

M A I 1 7 6 4.



NEUCHÂTEL,  
Chez JEAN FREDERIC HUGI.

---

MDCCLXIV.

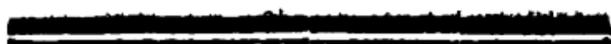




# JOURNAL HELVETIQUE.



M A I 1764.



## LETTRE

*A un Ami , à l'ocasion de cette Question  
proposée par la Société Oeconomique de  
BERNE: Quel devroit être l'esprit de  
la Législation , pour encourager l'Agric-  
ulture , & favoriser , relativement à  
cet objet essentiel , la population , les  
arts , les manufactures & le comerce ?*

MONSIEUR,

**J**E vous ai démontré ci devant , que nos  
émigrans ne sauroient regretter un état de  
misère , & que le Gouvernement ne peut

les retenir, qu'en leur procurant les moyens de cultiver avec profit, les terres qu'ils abandonnent.

L'Agriculture sera négligée, tant qu'elle ne profitera pas. Si les denrées se vendent toujours à vil prix, ou qu'elles crouissent dans nos Magazins, toutes les plus belles spéculations & les travaux les plus coûteux n'aboutiront jamais qu'à nôtre ruine. Il faut donc nécessairement procurer l'écoulement des denrées, pour encourager l'Agriculture; d'où il résulte, que les premiers Règlements à établir doivent assurer au Cultivateur l'indemnité de ses fraix & de son travail.

Mais ces premiers Règlements feront d'une grande discussion. Il fera question de faire respecter de bones Loix, qui n'ont point d'effet, d'en statuer de nouvelles, & préalablement, d'abroger ces Règlements de police, qui arêtent la circulation des denrées entre les Provinces d'un même Canton, & entre les Villes d'une même Province; Loix surannées, & destructives dans un Siècle de dépopulation.

Sans répéter ici ce que je vous écrivois au mois d'Avril de l'année dernière, touchant les abus de la fertilité de nos vignobles, je dirai seulement, que par une Ordonnance assés singulière, nos vins ne peu-

vent plus avoir d'écoulement dans les Provinces , qui avoient toujous été la ressource de leur Commerce, & que nôtre Pays en produit actuellement trois fois plus qu'il n'en peut débiter. J'ajouterai, que par une Police surannée du Pays même , chaque Ville, Bourg & Village de nos Vignobles , a son Commerce de vin particulier & exclusif.

Il n'y a pas d'année que la grêle ne fracasse quelque vignoble particulier. Le prix du vin y monte alors excessivement au profit de deux ou trois Bourgeois , & tous les pauvres ouvriers , bourgeois & habitans , manquent d'une boisson, qui leur est nécessaire dans le travail, pendant que les vignobles voisins en régorgent & que le Peuple y consume son tems dans la dissolution. C'est ainsi que des Ordonances, si contraires au Commerce du Canton & du Pays, manquent au bien général de la Société, & que l'intérêt particulier a rompu des liens, qui doivent être indissolubles.

Pour rémédier à de si grands abus , il est donc absolument nécessaire d'abroger des Ordonances usées par le tems , & de leur substituer une nouvelle Législation , qui done un libre cours aux vins des Su-





# JOURNAL HELVETIQUE.



M A I 1764.



## L E T T R E

*A un Ami , à l'occasion de cette Question  
proposée par la Société Economique de  
BERNE: Quel devoit être l'esprit de  
la Législation, pour encourager l'Agri-  
culture , & favoriser, relativement à  
cet objet essentiel, la population, les  
arts, les manufactures & le comerce ?*

M O N S I E U R ,

**J**E vous ai démontré ci devant, que nos  
émigrans ne sauroient regretter un état de  
misère, & que le Gouvernement ne peut



JOURNAL HELVETIQUE  
OU

# RECUEIL

DE

PIECES FUGITIVES DE LITERATURE  
CHOISIE ;

*De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Pays Etrangers.*

<sup>1</sup>  
**DEDIÉ AU ROI.**

MAI 1764.



NEUCHÂTEL,

Chez JEAN FREDERIC HUGI.

---

MDCCLXIV.

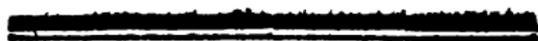




# JOURNAL HELVETIQUE.



M A I 1764.



## LETRE

*A un Ami , à l'occasion de cette Question  
proposée par la Société Economique de  
BERNE: Quel devoit être l'esprit de  
la Législation, pour encourager l'Agric-  
ulture , & favoriser, relativement à  
cet objet essentiel, la population, les  
arts, les manufactures & le comerce ?*

MONSIEUR,

**J**E vous ai démontré ci devant, que nos  
émigrans ne sauroient regretter un état de  
misère, & que le Gouvernement ne peut

les retenir , qu'en leur procurant les moyens de cultiver avec profit, les terres qu'ils abandonnent.

L'Agriculture sera négligée, tant qu'elle ne profitera pas. Si les denrées se vendent toujours à vil prix, ou qu'elles crouissent dans nos Magazins, toutes les plus belles spéculations & les travaux les plus couteux n'aboutiront jamais qu'à nôtre ruine. Il faut donc nécessairement procurer l'écoulement des denrées, pour encourager l'Agriculture; d'où il résulte, que les premiers Rèlemens à établir doivent assurer au Cultivateur l'indemnité de ses fraix & de son travail.

Mais ces premiers Rèlemens feront d'une grande discution. Il fera question de faire respecter de bones Loix, qui n'ont point d'êfet, d'en statuer de nouvelles, & préalablement, d'abroger ces Rèlemens de police, qui arètent la circulation des denrées entre les Provinces d'un même Canton, & entre les Villes d'une même Province; Loix surannées, & destructives dans un Siècle de dépopulation.

Sans répéter ici ce que je vous écrivois au mois d'Avril de l'année dernière, touchant les abus de la fertilité de nos vignobles, je dirai seulement, que par une Ordonnance assés singulière, nos vins ne peu-

vent plus avoir d'écoulement dans les Provinces, qui avoient toujours été la ressource de leur Commerce, & que nôtre Pays en produit actuellement trois fois plus qu'il n'en peut débiter. J'ajouterai, que par une Police surannée du Pays même, chaque Ville, Bourg & Village de nos Vignobles, a son Commerce de vin particulier & exclusif.

Il n'y a pas d'année que la grêle ne fracasse quelque vignoble particulier. Le prix du vin y monte alors excessivement au profit de deux ou trois Bourgeois, & tous les pauvres ouvriers, bourgeois & habitans, manquent d'une boisson, qui leur est nécessaire dans le travail, pendant que les vignobles voisins en régorgent & que le Peuple y consume son tems dans la dissolution. C'est ainsi que des Ordonances, si contraires au Commerce du Canton & du Pays, manquent au bien général de la Société, & que l'intérêt particulier a rompu des liens, qui doivent être indissolubles.

Pour remédier à de si grands abus, il est donc absolument nécessaire d'abroger des Ordonances usées par le tems, & de leur substituer une nouvelle Législation, qui donne un libre cours aux vins des Sa-

jets dans le Canton en général, & dans tous les lieux particuliers, qui en dépendent ; toutefois en maintenant à chaque Bourgeoisie particulière le privilège exclusif du détail.

Après avoir assuré la précieuse liberté de ce commerce, l'objet de la Législation doit être de retrancher de nos vignobles ces engrais, qui les font produire si excessivement, qui inondent le Pays & la Capitale de vin, qui perdent sa qualité, & qui ruinent le Pays champêtre.

Il y a environ 25 ans que, par une attention paternelle, le Gouvernement fit exposer la nature de ce mal, à toutes les Communautés des grands vignobles, en les invitant à indiquer les remèdes qu'ils croiroient les plus convenables. Je lus dernièrement quelques uns des Mémoires que les Communes envoyèrent ; le mal y étoit bien déduit par ceux qui l'enduroient ; mais, assurément, ils n'étoient pas Médecins.

Il est plus étonnant que nos meilleurs génies se soient épuisés en spéculations impraticables, sur ce même sujet, lors que nous avons une Loi très suffisante, qui reste dans l'oubli : Cette Loi défend à tous & un chacun de sortir les engrais des lieux qui les produisent.

Il ne s'agit donc point ici de statuer, mais seulement de mettre en vigueur une Loi si sage & si importante, & pour cet effet, une nouvelle Législation doit ordonner quelque peine comminatoire contre les réfractaires, & établir dans chaque lieu, des Comis assermentés, pour veiller à l'observation de cette Loi.

Mais come les pauvres Laboureurs, qui sont réduits à vendre leur foin, leur paille & leur fumier, n'ont que cette ressource pour vivre, la Législation s'écarteroit de son but, & augmenteroit fort le nombre des émigrans, si, en privant ces Laboureurs de leur unique ressource, elle ne pourvoyoit d'ailleurs à leur subsistance.

Cet objet est donc bien considérable pour l'Etat; la misère de ce pauvre Laboureur, qui ne pourra plus vendre ses engrais pour vivre, demande un prompt secours; il a besoin de pain, il faut y pourvoir; mais je ne dois laisser aucune équivoque dans les motifs de cette assistance.

Le Gouvernement s'est constamment distingué par ses bienfaits, & lors qu'il fait distribuer des pensions ou du pain aux pauvres, *c'est charité*; mais s'il fournit du bled au pauvre Laboureur pour se

nourrir & pour semer, ou, s'il ouvre les Greniers publics, pour retenir le Cultivateur indigent, & entretenir le Pays en culture, *c'est intérêt d'Etat.*

Une distribution nécessaire aux plus pressans besoins du pauvre Laboureur y seroit aisément proportionnée, sans aucun abus, par des visites qui constateroient *la réalité de son travail*, & cette dépense diminueroit sensiblement dès la seconde année, par les engrais que le pauvre Laboureur n'auroit pu vendre, puis que ses champs produiroient au double; & dans peu de tems ces mêmes Laboureurs, qui se seroient dépayés, ou qui languiroient de misère sans le secours de l'Etat, auroient assés de bled pour s'entretenir, & assés de fourages pour fertiliser des terres incultes.

Suivant la police que je viens de proposer, l'Agriculture seroit encouragée sans doute; l'extrême fertilité de nos vignobles se ralentiroit; nos vins reprendroient leur qualité naturelle; le débit en seroit aussi plus avantageux, & les émigrations seroient moins fréquentes. Mais j'avoue que, par rapport à ce dernier article, nous n'aurions encore que des palliatifs.

Je vous fis remarquer, dans ma lettre du mois de Décembre dernier, que les fonds

de terre font l'unique ressource du Pays, & qu'étant nécessité de diviser & subdiviser nos Domaines à chaque génération, il y aura toujours des partages insuffisans, qui engageront quelques portionnaires à se dépayser. Voyons si la Législation ne pouroit point rémédier à cette foiblesse de notre Constitution Nationale, en procurant à la Nation de nouvelles ressources? Il semble que quelque espèce de Commerce nous pouroit être en secours.

Ce principe posé, nous devons chercher quel est le Commerce qui pouroit convenir à la Nation. D'abord il est constant, que le Commerce le plus avantageux est fondé sur le produit de ses terres. Un tel Commerce feroit notre ressource. Nous avons de vastes étendues de fonds arides, dont le Pays ne profite point, & qui pourroient nous fournir des paturages immenses. L'Angleterre nous donne un modèle parfait en ce genre, & sur de si grandes expériences, nous serons à l'abri de l'illusion.

Il n'y a pas un Siècle que ce Royaume là avoit, come nous, ses terres arides, & pouvoit à peine se suffire. Maintenant que des troupeaux inombrables couvrent les paturages & fertilisent les terres cultivées, l'Angleterre assortit de ses bleds de

vastes Provinces de France , & de ses étoses de laine , toute l'Europe.

Mais l'Angleterre n'est jamais l'esclave des usages ; ses Loix de police dépendent des circonstances , & le tems amène toujours des changemens , qui exigent quelque réforme dans ce genre de Législation. Les Athéniens s'apliquoient singulièrement à cette réforme ; ils la confideroient come l'afaire la plus importante de l'Etat , & les Anglois ne sont parvenus à réunir les Domaines dispersés , à encourager l'établissement des Bergeries , à fertiliser si prodigieusement les Biens fonds , que par leurs Actes Parlementaires.

L'esprit de la Législation devra donc s'apliquer à conoitre toutes les circonstances de l'état actuel de la Nation ; étudier la nature de nos fonds , qui est très variée , & conséquemment , établir une police , qui intéresse les sujets , & qui les encourage à tirer de ces divers fonds , tous les avantages possibles : Permettez moi d'entrer là dessus dans quelque détail.

Les Monts Jurats , qui nous environent au Nord , aboutissent au plat Pays , par une pente de rochers & de terres arides , qui ne produisent que des buissons de diverses espèces. Cette lizière de notre Pays est croisée par les torents , qui

tombent des montagnes , & qui étant enflés par la fonte des neiges , ont creusé , ou élargi leurs lits dans les campagnes , & y ont formé des côtes escarpées & quelques fonds sablonneux ou marécageux , depuis le pied des montagnes jusques aux lacs , qui reçoivent leurs eaux.

Mais , indépendamment des côtes de nos rivières , ou torrents , tout le Pays est affés montueux & abondant en sources. Il abondoit en bois dans les tems passés ; mais les charbonnières , les verreries , les thuilleries , les exportations , & d'autres abus , en ont détruit la principale partie , & leurs sols ne présentent plus que des déserts , & quelques haliers. Dans un Pays si beau , si avantageusement situé pour un Commerce d'économie , que de pâturages inutiles , que de terres négligées ! Que d'objets pour la Législation !

Pour tirer tous les avantages possibles de ces divers objets , parcourons , en deux mots , ce que chaque sol peut produire , suivant la nature & les circonstances.

Cette chaîne de rochers , de terres pierreuseuses & de buissons , qui borde le plat Pays , est si propre à la nourriture des chèvres , & le profit de leurs fruits & de leurs poils est si considérable , qu'il semble que la Providence ait doné cette res-

source au pauvre Peuple d'une lizière de Pays aride, que l'Agriculture ne sauroit entretenir.

Tous ces côteaux incultes; ces vastes campagnes de bois dégradés; ces landes plus étendues encore, qui ne produisent qu'épines & ronces, & dont les maigres paturages amaigrissent le gros bétail, pourroient entretenir des troupeaux immenses de moutons.

Enfin, les chèvres & les moutons étant cantonnés, come je viens de dire, tous les fonds gras & marécageux, & toutes terres en culture, resteroient au gros bétail, qui seroit bien entretenu dans ces bons paturages, en attendant que les profits du cultivateur lui permettent une meilleure économie.

Pour hyverner tous ces troupeaux, il faut des fourages & des feuilles; cependant nous en manquons, & nous voyons en tous lieux d'abondantes sources, qui se perdent dans les terres, & bien éloignés de planter des arbres à feuilles, nous les extirpons en hiver; découvrons donc ces sources, faisons des plantations, & nous pourons multiplier considérablement nos troupeaux; leurs parcs & leurs étables fertiliseront nôtre agriculture; la laine de nos moutons, & le poil de nos chè-

vres feront la baze d'un Commerce d'œconomie, qui est le plus avantageux à un Pays, come je l'ai déjà observé.

Mais vous n'ignorez pas, MONSIEUR, que nos Loix de police ne permettent point des œconomies si salutaires au Gouvernement, & ces obstacles de nos Loix méritent son attention la plus sérieuse.

Toutes les terres du Pays, cultivées ou incultes, & les déserts même, sont divisés en minimas parcelles entre tous les Sujets, de façon que le domaine de chacun est très dispersé. Nous tenterions donc vainement de multiplier nos troupeaux, de faire de grandes plantations, d'améliorer nôtre agriculture, par la découverte & la conduite des eaux, tandis que chaque voisin aura le droit de s'opposer à nos entreprises. Suivons ici les Anglois pas à pas.

Pour encourager l'agriculture & ce même Commerce d'œconomie, le Gouvernement favorise toujours la réunion des domaines. Un Anglois, qui possède un petit fond écarté, sera forcé de le vendre avec quelque profit, pour la conduite des eaux, ou pour l'arondissement d'un domaine. Un Gouvernement, si supérieur aux préjugés, a bien compris que la liberté nationale ne consistoit pas dans le

pouvoir de nuire à la Nation. Les domaines étant ainsi rassemblés, l'agriculture fut d'abord encouragée, le commerce d'économie s'établit, & le Gouvernement, toujours attentif à ses intérêts, fit plus encore; il récompensa les succès.

Vous avez vû, que nôtre Police actuelle nous empêche de rien entreprendre de pareil. Si vous suivez l'idée d'un Commerce d'économie en ce Pays ci, vous y trouverez trop d'obstacles à surmonter, si l'esprit d'une Législation plus analogue à la nature, & au tems ou nous vivons, ne lève ces obstacles.

Suposé que, par de nouveaux Règlements, tous les domaines puissent être cantonnés & arondis, il s'enfuivra que ceux qui les possèdent multiplieront leurs troupeaux; or il est aisé de prévoir, qu'un Peuple sans expérience ignorera d'abord les soins nécessaires à la conduite de troupeaux si nombreux, & qu'il devra chercher ailleurs des chevriers & des bergers expérimentés, pour assurer le succès de cette nouvelle économie: Il est aisé de prévoir que, par ce moyen, nous aurons bientôt d'amples provisions de laines de moutons, & de poils de chèvres, & que nous devons encore avoir recours aux étrangers, pour les préparer convenable-

ment : Enfin , il est aisé de prévoir , que les talens des Artistes étrangers nous seront indispensablement nécessaires , pour établir chez nous des Manufactures considérables de ces diverses marchandises de poils & de laines , que nous tirons actuellement du dehors , & que nous pourons y transporter à notre tour.

Voilà , sans doute , des avantages bien essentiels au Gouvernement ; mais vous voyez qu'ils dépendent de talens , qui ne se trouvent point encore chez nous , & les étrangers qui les possèdent ne s'y établiront pas , à cause de notre rebutante police. Il fustit d'exposer ici nos Règlemens pour en convenir.

Quelque habile que soit un Artiste , il ne peut faire aucun établissement au Pays , qu'il ne soit naturalisé , & il ne peut obtenir ses Lettres de naturalité , s'il n'aquiert préalablement une Bourgeoisie de quelque lieu de la Domination. Si des étrangers , si nécessaires à l'Etat , ne sont pas rebutés de cette double dépense , voici la route qu'ils doivent tenir.

Ces Artistes s'adresseront à quelque pauvre hameau dont la bourgeoisie est à bas prix , pour être admis au nombre de ses Bourgeois.

Or , ce hameau a le droit , come tous

autres lieux, de refuser sa bourgeoisie aux plus fameux Artistes.

Donc, l'établissement des Artistes, qui feroient prospérer l'Etat & la Nation, dépendra du bon vouloir, ou de l'humeur révéche, d'une douzaine de manans.

Mais je veux que nos pauvres hameaux acordent leur bourgeoisie à tous les étrangers dont nous avons besoin, & qu'ils obtiennent en conséquence leurs Lettres de naturalité; d'habiles Artistes ne pourroient exercer leur industrie dans ces hameaux là; ils chercheront à fixer leur demeure dans les lieux propres à travailler de leurs professions & à débiter leur travail, où ils rencontreront de nouvelles difficultés.

Suivant nos Loix de police, tous sujets, non bourgeois, doivent se présenter aux Conseils des lieux, où ils souhaitent de s'établir, pour en obtenir la permission; il dépendra encore de tous ces Conseils de refuser cette permission à nos Artistes, & de les renvoyer aux hameaux, dont ils seront Bourgeois; mais come de pauvres hameaux ne conviennent pas à leur profession, ces nouveaux Bourgeois, si utiles à l'Etat, qui les avoit naturalisés, seront réduits à chercher une autre patrie.

Acordons cependant par une supposition  
assés

affés hardie, que les Conseils reçuffent pour habitans dans chaque lieu, tous les Artistes dont les talens y feroient prospérer l'Agriculture, les Arts &c. Cette habitation n'est jamais gratuite, & les Conseils exigent une contribution annuelle de tous les Sujets du Souverain, qui ne font pas du nombre de leurs Bourgeois, de façon, que tous ces Artistes industrieux paieroient chaque année le plaisir d'habiter parmi nous, & l'honneur de nous enrichir.

Si tous ces Règlemens de police étoient autant de Privilèges, tout patriote les respecteroit; mais ces Règlemens ne font au contraire que de pesans fardeaux pour nos publics, puis que la vente de ces Bourgeoisies, qui leur valent quelques capitaux, & ces droits d'habitation, qui leur donent quelques revenus, font tellement insuffisans à l'entretien de leurs pauvres bourgeois & habitans, qu'ils mendient sans cesse à nos portes.

Concluons que nos Loix de police rebuteront constamment tous les Artistes étrangers, qui pouroient nous être nécessaires; mais ces Loix sont très abusives d'ailleurs; d'un côté, parce que les familles qui mendient aux portes, pou-

roient être une pépinière de Sujets dont l'état a besoin, si elles étoient élevées selon leurs divers talens, soit à l'Agriculture, soit aux Arts mécaniques; & d'un autre, parce que nos publics ne sont nullement en état de nourrir & soigner des calamiteux, chargés d'années, ou acablés de maux & de misère, & que leurs enfans, réduits à mendier leur pain, au sortir même du berceau, deviennent fainéans par nécessité, vicieux par fainéantise, & toujours à charge à la Société. Des Loix contraires aux intérêts du Gouvernement, & qui font souffrir l'humanité doivent donc être réformées.

En réformant cette police surannée, l'esprit d'une nouvelle Législation doit être d'attirer tous les étrangers utiles, & dans cette vue, elle leur accordera gratuitement leurs Lettres de Naturalité, *sur des témoignages authentiques de leurs talens & de leurs mœurs*, & elle exemptera ces étrangers utiles des fraix de ces bourgeoisies & de ces habitations, qu'ils ne paient à nos publics, qu'en indemnité des assistances qu'ils en reçoivent, & dont ces mêmes publics seroient déchargés.

L'esprit d'une nouvelle Législation doit être encore de soutenir le bon Cultivateur, & les Artistes, de protéger toutes les

branches du Commerce d'œconomie, les Manufactures & les Arts, & de les perpétuer dans la Nation, en prescrivant à nos apprentifs un terme suffisant pour se perfectionner à l'école des plus habiles Artistes, avant que d'être admis à la maîtrise.

Autorisés par de semblables Loix, nos œconomés pourront, sans difficulté, attirer tous les étrangers nécessaires à leurs entreprises. Bientôt nous verrons renaître l'Agriculture & éclore un Commerce d'œconomie, qui enrichira finalement la Nation. Une grande population résultera si naturellement des profits de l'Agriculture & du Commerce, qu'il est inutile de le prouver.

Mais si la santé de quelques Artisans naturalisés étoit altérée par un excès de travail & d'autres accidens, ou qu'ils laissent des enfans orphelins, avant l'établissement de quelque fortune, n'est-t-il pas de l'intérêt de l'Etat, qu'une nouvelle Législation pourvoie à leur assistance ? Plus industrieux, plus œconomés, plus sobres que nous, ces cas de nécessité chez des Artisans habiles & de bonnes mœurs, ne seroient qu'accidentels & rares, & les petits fraix de leurs besoins momentanés ne peuvent balancer les grands intérêts du Gouvernement.

Vous admettez cette hipotèse, si vous considérez les tristes états de notre police dans son état actuel. Tant que les héritages ne pourront suffire à l'entretien des familles, nous verrons des sujets dans la vigueur de l'âge abandonner des enfans au berceau, ou des parens caduques, aux soins de leurs pauvres Comunes; nous verrons toujours de bons Cultivateurs quitter leurs charues, & l'Etat perdre des Sujets. Il seroit illusoire d'adresser à ce Peuple défaillant de disertes exhortations à la pratique d'une meilleure culture, lors que son état d'indigence exige de réels & de prompts secours; d'où il résulte, que nous ne devons attendre de meilleures polices, que de meilleures Loix.

Peut-être qu'un esprit d'épargne blamera cet esprit de Législation, qui pourroit couvrir quelques dépenses à l'Etat & aux ames charitables; mais en vain chercherions nous les moyens d'arrêter chez eux des Cultivateurs afamés, d'attirer des Artistes, & de créer de grands établissemens, sans quelque léger sacrifice: Il n'appartient qu'au Créateur de tirer ses beaux ouvrages du Néant.

J'ai l'honneur d'être &c.



## E S S A I

Sur le Beau, avec des Réflexions sur la  
*Littérature.*

**A**PRES avoir donné divers Effais sur quelques Figures de Rhétorique, je crois qu'il convient de joindre aux Préceptes, différens Exemples tirés de nos meilleurs Ecrivains; c'est ce que je me propose de faire; la variété & la beauté de ces tableaux pourront plaire & instruire; du moins, c'est mon but. Je les tirerai tous de Livres François, propres à former & à perfectioner le gout; nôtre Langue étant aujourd'hui conue dans toute l'Europe & les excellens Livres qui la parlent la faisant aller de pair avec les meilleurs Ouvrages Grecs & Latins: Elle est même devenue come l'Interprète des Sciences & des Arts, enforte qu'avec son seul secours, on peut aller affés loin, sans l'Estude des Langues étrangéres.

Ce n'est pas la multitude des Livres, c'est le choix & l'usage qu'on en fait, qui

peuvent former & éclairer l'Esprit. Un Home, qui auroit dans sa tête, tous les Livres qu'on a publiés, ne l'auroit pas meilleure, & n'en seroit peut être ni plus sage ni plus heureux. Sa mémoire seroit plus enrichie sans que son gout fut meilleur & plus perfectionné. Je ne fais si l'on doit beaucoup regretter ces quatre cents mille volumes de la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie, qui furent consumés dans un Incendie, & ceux de la Bibliothèque immense de Constantinople, à laquelle l'insensé Empereur LEON LISAURIEN fit mettre le feu.

Quand on a lû, dit un bon Auteur, tout ce qui a été écrit sur une matière, qu'en reste-t-il le plus souvent dans une tête fatiguée de lecture? Une idée légère & confuse. On seroit heureux de pouvoir conserver la moitié de ce qu'on a lû, de retenir le meilleur, & d'oublier le reste.

Ce n'est pas que je voulusse proscrire tous les Livres; j'en suis bien éloigné; la lecture fait l'amusement, & l'une des plus utiles occupations de la vie. Plus un Peuple est éclairé, & plus il est docile à l'ordre & soumis aux Loix; la Religion de MAHOMET n'a fait des progrès en Orient, qu'à la faveur de l'ignorance: C'est encore

elle , qui a fait naître tant d'erreurs, tant d'hérésies, qui ont défolé le monde Chrétien.

*Un Peuple ignorant*, dit un Ecrivain célèbre, *est le jouet de tous ceux qui veulent l'ébranler.* Tant de révolutions arrivées chés les Nations barbares sont les preuves de cette vérité; la proscription des Lettres a peut être été la cause de tant de catastrophes arrivées dans l'Empire Ottoman. L'ignorance conduit au fanatisme, & le fanatisme à toutes sortes d'atentats.

Jose dire encore, que ce ne sont pas toujours les Livres les plus savans, qui sont les plus propres à instruire; peu de personnes sont capables de lire & de comprendre les Ouvrages de NEUTON, de LEIBNITZ, & de VOLFF: Ce qui a donné du goût pour la bone Philosophie ce sont les Livres de M. de FONTENELLE, de l'Abé PLUCHE, dans le Spectacle de la Nature, & de quelques autres Ecrivains éclairés. & polis, qui par la clarté des idées, & l'élégance des expressions ont mis les découvertes des Anciens & des Modernes à la portée de tout le monde.

Ce n'est point par les profondeurs d'une érudition fastueuse, ni par les subtilités d'une fine Dialectique, qu'on peut instruire:

*Un jeune Homme*, dit encore le même Ecrivain qu'on vient de citer, *élevé par un grand Dialecticien ne deviendra jamais, ni un BOSSUET, ni un FENELON, ni un MASSILLON. La trop grande exactitude des idées est le fléau de l'Eloquence, & plus encore de la Poésie*, qui demandent que le génie prenne l'essor, & s'élève au dessus des règles.

Après ces réflexions générales, je viens à quelque chose de plus particulier, & je tâcherai de développer, après quelques fameux Auteurs, le caractère du *beau*.

Il me semble que le *beau moral*, ainsi que le *beau physique*, consiste dans la variété, jointe à l'unité. On dit qu'un Edifice est beau, lorsque toutes les parties qui le composent sont bien proportionnées; que chacune est à sa place, & qu'elles forment un tout, qui a de la solidité & de l'agrément: Il en est de même d'un Discours; on doit suivre l'ordre le plus naturel; ne point perdre de vue l'objet principal, & si l'on y joint quelque accessoire, il faut qu'il soit lié à ce qu'il y a d'essentiel, en sorte qu'il ne paroisse point étranger. On doit encore varier les tours & le stile, pour éviter une monotonie ennuyeuse & fatigante.

Quelquefois le beau se trouve dans un

seul trait exprimé noblement, d'une manière énergique , & qui présente une grande idée, come dans ces vers de la Tragédie d'HORACE ,

Que vouliez vous qu'il fit seul contre trois ?  
Qu'il mourut,

Répond le Père d'HORACE , auquel on a prit que son Fils , poursuivi dans un combat par les trois CURIACES , avoit pris la fuite.

Une pensée noble & sublime étend , pour ainsi dire , la vue de l'esprit , parce que l'élève , & porte ses regards au delà de l'expression. Par exemple , quand FLOKUS , en parlant d'ANNIBAL , dit , *ANNIBAL fugitif cherchoit au Peuple Romain un Enemi par tout l'Univers* , on croit voir ce redoutable adverfaire des Romains parcourir la Terre , pour y trouver des vengeurs , & les armer contre Rome. Et come RACINE le fait dire à MITHRIDATE ,

Noyons le dans le sang justement répandu ,  
Brulons ce Capitole où j'étois atendu ;  
Déruifons ses honneurs , & faisons disparaître  
La honte de ceñ Rois , & la mienne peut être.

Une simétrie trop exacte , trop d'uniformité dans les figures & les périodes ,

nuit au *beau*, parce que cela sent trop l'art & le travail : On aime le naturel ; une vaste campagne , où l'œil parcourt successivement divers objets, plaît d'avantage qu'un parterre, où chaque fleur est rangée avec méthode ; la décoration est vue trop rapidement ; un spectacle plus varié amuse plus longtems.

Il est si vrai , que cette simétrie régulière lasse bientôt , qu'on ne peut lire de suite un long Poème françois , quelque bien versifié qu'il soit ; les retours périodiques de la rime & de la mesure, causent un ennui presque inévitable : Le *Poème de la Ligue* , par M. de VOLTAIRE, est admirable ; la Poésie en est forte ; elle est harmonieuse , pleine de pensées & d'images ; cependant , ce Poème a moins de charmes si l'on s'obstine à en continuer la lecture tout de suite. La Prose même , qui n'est pas assujettie aux mêmes règles, dont la marche est plus libre & plus variée, lasse encore , si l'on ne diversifie pas le nombre & la cadence des phrases. En lisant les Ouvrages de M. FLECHIER, on est fatigué de la chute de ses périodes, qui se terminent presque toutes par des antithèses , qui ne forment pas un contraste assez varié.

Come le corps a divers mouvemens, no

tre ame auffi se plait à éprouver différentes situations, & des sentimens divers. De là vient que les mêmes plaisirs lassent & fatiguent. Les nerfs se relachent & ne sont point excités. Les mêmes sons endorment par leur uniformité; auffi les Peintres & les Sculpteurs sont-ils fort soigneux de varier l'attitude & les couleurs des personages, & des autres objets, qu'ils veulent représenter.

De là vient encore que la surprise est si agréable; un événement heureux, mais inattendu, nous étone, & produit une joie subite; il en est de même d'une action grande & généreuse; elle cause un plaisir vif & délicieux; mais dès qu'on y est acoutumé, ce même plaisir diminue, & la cause qui l'avoit produit semble perdre son prix. Aussi une Comédie ou une Tragédie plait beaucoup moins au spectateur, si le dénouement est prévu de loin, & si l'Auteur n'a pas l'art de lui ménager le plaisir de la surprise. Cependant, quand elle est trop forte, & qu'elle est produite par une cause qui fait horreur, elle ébranle trop l'ame, elle la déchire pour ainsi dire; de là nait un sentiment désagréable. Plus on a de sensibilité & de délicatesse, & plus cette sensation est douloureuse. Mais plus auffi goûtera-t-on de volupté, lors-

que nôtre ame est flatée par une sensation douce & imprévue.

Une source féconde du *beau*, c'est l'étude de la Nature, & la conoissance plus ou moins parfaite qu'on en a. Mais à cette étude, il faut joindre celle de l'art, qui offre de grands modèles dans tous les genres d'Ouvrages. Come nous ne jugeons guère que par comparaison, ne pouvant avoir une idée absolue & parfaite du *beau*, on ne peut trop multiplier les exemples qui le mettent devant les yeux, & qui sont propres à exciter l'émulation.

Mais l'idée du *beau* peut varier, selon l'aspect dont on l'envisage, & selon les idées accessoires qui l'accompagent. Il se joint par accident à l'objet le plus *beau*, des idées désagréables qui le défigurent. L'impuissance où l'on est de les écarter de l'idée principale, ne nous permet plus de le considérer sous son véritable point de vue. Ce lieu est magnifique, mais il me rapelle que ma maitresse s'y est séparée de moi, ou que mon ami y a perdu la vie; je ne peux plus le voir, sans une secrette horreur. Ce bain est agréable, mais je me souviens que j'ai risqué de m'y noyer; dès lors je ne puis en approcher sans frémissement. Quelquefois aussi

l'idée triste & désagréable d'un objet est réparée par l'habitude; ce qui est laid cesse de le paroître, quand on s'est acoutumé à le voir. DESCARTES aimoit les borgnes parce que sa Nourrice l'étoit. L'opinion & le préjugé peuvent encore modifier & changer nos idées. On nous montre un tableau; nous y trouvons de grands défauts; mais on nous assure qu'il est de RUBENS, ou de RAPHAEL, & nous commençons à l'admirer. Combien de Livres, qui tirent leur prix du nom & de la réputation de l'Ecrivain! Un objet qui nous paroît affreux, si on le contemple dans son état naturel, peut nous plaire dans la peinture qu'un Poëte, ou un Peintre habile en trace avec adresse :

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux,  
 Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux;  
 D'un Pinceau délicat l'artifice agréable,  
 Peut d'un objet affreux faire un objet aimable.

## B O I L L E A U.

C'est qu'alors nôtre jugement porte moins sur l'original, que sur la fidélité & la beauté de la copie; d'ailleurs l'image d'un monstre n'a rien de funeste, ni de dangereux.

Le *Beau* consiste peut-être, dans le rapport qu'il y a entre certains objets & nos organes; tout ce qui les flatte agréablement & qui cause quelque surprise à l'imagination & à l'oreille nous paroît *beau*. Détruisez les reports qu'il y a entre les diverses parties d'un tout, vous détruisez le *beau*.

Aussi un Auteur Anglois fait-il consister le *beau* dans une espèce d'uniformité ou d'unité de proportion, entre les parties, & de chaque partie avec le tout. Ainsi le monde, en général paroît *beau* à cause de l'harmonie & des proportions qu'il y a entre toutes les parties qui le composent.

Le *beau* ne consiste donc pas uniquement dans la variété jointe à l'unité, come le dit M. de CROUZAS. La lumière nous paroît belle, quoi qu'elle soit simple, & sans variété. On admire une glace fort unie, & un beau diamant. Ces objets nous charment par le rapport que le Créateur a mis entre nos sens, & tous les corps lumineux. Il est vrai que M. de CROUZAS a fait entrer l'harmonie dans l'idée du *beau*.

Nôtre cœur est fait pour sentir le *beau*. On le trouve dans le simple récit d'une action vertueuse. Ce qui est grand, nou-

veau , extraordinaire peut produire en nous le sentiment du *beau*. Nous en citerons dans la suite divers exemples.

On aprouve ce qui est *bon* ; on admire ce qui est *beau*. Le *beau* est donc supérieur au *bon* ; il le suppose , mais il dit quelque chose de plus.

La beauté de la Physique se trouve établie sur les principes du *beau* ; c'est une Théologie naturelle qui nous apprend à admirer , à aimer & à louer le Créateur. On sent accroître ses connoissances avec une espèce de transport. Ce sentiment est encore plus délicieux dans l'étude de la Religion , dont la science est fort supérieure à celle de la Physique.

Une grande cause doit produire de grands effets ; & plus ils marquent & manifestent d'intelligence , plus l'Auteur qui les a produit doit en avoir , car la cause est toujours supérieure à l'effet. Le Créateur est bien au dessus de ses Ouvrages.

La régularité ne sauroit donc être le fruit ou l'ouvrage du hazard , ou d'une puissance incapable de former de justes desseins. Un Etre dénué d'intelligence ne peut créer la Plante la plus imparfaite & le plus vil Insecte. Une simple paille , dit-*oit* VANINI , prouve l'existence d'un Etre sage & intelligent.

Dieu, qui a des idées parfaites du *beau*, puis qu'il en est la source, & à qui rien ne peut résister, agit conséquemment aux idées de l'ordre & de la régularité. *Dieu*, dit PLATON, est l'*Eternel Géomètre*.

Ce qui nous semble irrégulier ne l'est qu'en aparence, & par raport à la foiblesse de nôtre vue, & de nos conoissances; ou ce n'est qu'une exception faite en faveur des règles générales, & qui fait même partie des premières Loix, qui sont les principes de l'ordre universel & de la perfection absolue. Si nous pouvions découvrir l'univers d'un coup d'œil, nous admirerions l'unité de ses parties.

Dieu voyant cet immense tout, dont le plus petit coin s'offre à peine à nos regards, juge tout autrement que nous de ce qui en fait la beauté ou la régularité; mais il seroit absurde de suposer qu'il put s'écarter de l'ordre qu'il a lui même établi.



## R E F L E X I O N S

*Sur l'Avis au Peuple de M. TISSOT &c.  
où sont rapellés en abrégé les principaux  
préceptes contenus dans cet ouvrage.*

**R**BUNIR en sa faveur les suffrages de plusieurs Nations à la fois est une gloire peu commune, à laquelle n'osent pas même aspirer les plus grands génies de notre Siècle : Quelle haute idée ne doit-on donc pas se former de celui qui est aplaudi de presque toute l'Europe ? C'est le cas de M. TISSOT (\*) : Devenu à jamais célèbre par son *Avis au Peuple sur sa santé*, il l'est encore d'avantage par les sentimens d'humanité dont il est pénétré ; il n'a pas seulement cherché à détruire les préjugés populaires, qui moissonnoient chaque année un nombre infini de personnes ; il a encore établi une nouvelle méthode curative des maladies qui arrivent le plus fréquemment

L. I

---

(\*) Voyez Journal Helvétique Février 1763.  
pag. 218.

à la campagne; méthode dont la simplicité annonce les plus grands succès. L'amour de la patrie, qui dans la plûpart n'est qu'un aimant propre à les fixer dans leur endroit natal, devient dans M. TISSOT un flambeau lumineux, qui lui découvre tous les maux dont le Pays est menacé; cet aspect le fait frémir: Persuadé qu'il en doit trouver la source dans la dépopulation, il s'applique à en développer les causes. Il en allègue deux principales, savoir l'émigration & le mauvais traitement dans les maladies; & quoique cette dernière dut seule entrer dans le plan de son ouvrage, il ne laisse pas de traiter la première avec toutes les conoissances d'un home éclairé, & occupé du bien de la Patrie.

Il fait voir dans son Introduction, qu'elle nuit considérablement à la population, non seulement parce que tous ceux qui s'expatrient, soit pour les services étrangers, soit pour différens états qu'ils peuvent embrasser, périssent la plûpart par la misère, le mal du Pays, les dangers de la guerre, l'air pernicieux de quelques garnisons &c. & ne rentrent par conséquent qu'en très petit nombre; mais encore parce que ceux-ci ne rentrent que dans le tems où ils ont perdu par l'âge, les infirmités la

la débauche &c. la plus grande aptitude à la génération. Ils ne peuvent trainer que des jours languissans & à charge à l'Etat.

Ce ne sont pas là les seuls maux qu'entraîne après soi l'expatriation; elle a des suites bien plus funestes à la population par l'introduction du luxe. M. TISSOT ne les oublie pas. Le luxe est d'autant plus dangereux, que ruinant également la bourse & la santé, il appauvrit conséquemment l'Etat d'argent & d'hommes. La vanité qu'il inspire ne permet pas de se contenter des productions ordinaires d'un Pays; elle fait rechercher au plus haut prix ce qu'il y a de plus rare chez l'Etranger. Les desirs insatiables, qu'elle occasionne ôtent le goût des choses communes, & n'en inspirent que pour celles qui sont ou rares, ou nouvelles. Fatale & cruelle avidité du changement, qui tourmente tous les hommes & fait le fond de tous leurs malheurs! Ne dirait-on pas qu'une chose, pour être moins rare, perd de sa valeur intrinsèque, & que pour être moins facile à posséder elle en est plus estimable? O déplorable aveuglement des hommes, qui les porte à mépriser un bonheur actuel, pour courir après un phantome! En éfet à en juger par la quantité d'étofes, de

denrées, & de vivres que le luxe fait continuellement entrer dans le Pays, il semble que l'on y est destitué de tout, & qu'il refuse jusqu'au nécessaire, tandis qu'au contraire il n'est pas difficile, pour peu de connoissance que l'on ait des productions qui y naissent, de se convaincre que l'on n'y manque de rien. Faut-il une autre preuve de sa richesse, que d'avoir résisté aux efforts que l'on n'a cessé & que l'on ne cesse journellement de faire pour l'épuiser? A considérer la conduite de ceux qui l'habitent, on ne peut présumer autre chose, si ce n'est qu'ils en ont juré la perte & la destruction. Chaque habitant est un ennemi particulier. L'un ne consultant que son intérêt propre, établit un commerce qui ne tend qu'au détriement de la Nation. L'autre, par un faux zèle, après s'être expatrié long-tems, sous prétexte d'aller chercher dans les Pays étrangers les connoissances nécessaires pour se perfectionner dans quelque art ou métier utile au Pays, loin de remplir l'objet qu'il s'est proposé, ne prive pas seulement pour toujours la patrie de sa personne, mais le dépouille encore du montant de son patrimoine: C'est ainsi que tous concourent à exporter les argens & s'empressent d'enrichir l'étranger à nos dépens.

Mais quelle que soit la perte que causé au Pays la sortie de l'argent, elle n'est rien en comparaison de celle qui résulte de la dépopulation, dont le luxe est encore, selon M. TISSOT, une des causes.

La mollesse & l'oisiveté, ces deux compagnes inséparables qu'engendre ordinairement le luxe, en portant le désordre dans la façon de vivre ne manquent pas de le porter aussi dans la santé. De là viennent la délicatesse & la sensualité, qui ne tardant pas à afoiblir & énerver, rendent bientôt les enfans les victimes innocentes de tous ces dérèglemens. Quels ravages ne doivent donc pas faire dans la propagation, des maux qui vont toujours en croissant? D'ailleurs combien l'augmentation de domestiques, la médiocrité des revenus, ne suppriment-ils pas de monde, soit par la diminution du nombre des mariages, soit par celle des enfans chez les mariés? Quelle foule prodigieuse d'hommes & de Citoyens à naître, qui par la conduite la plus injurieuse au Créateur & la plus pernicieuse à la Patrie, restent dans le néant? Pourroit-on ne pas tirer du concours de tant de causes, qui semblent se réunir pour la destruction du Pays, le présage le plus sinistre? Quels

moyens employer pour arrêter promptement le cours de tant de malheurs, qui semblent menacer la Patrie? 1°. Tenir, selon M. TISSOT, un Régistre exact de tous ceux qui sortent du Pays; & au bout de quelques tems en publier la liste, avec le succès de leur voyage. Cette conoissance feroit infailliblement perdre le gout d'aller ce qu'on appelle chercher fortune. 2°. Encourager par des récompenses les habitans du Pays à une population plus abondante. On en pourroit aussi proposer pour ceux, qui après avoir trouvé quelque avantage dans les Pays étrangers, viendroient de nouveau avec leur famille se fixer dans le Pays. Il ne seroit pas hors de propos non plus d'établir des lieux propres à servir de retraite, à ces fruits illégitimes & malheureux du libertinage, que ce défaut de précaution oblige de faire sortir. On pourroit peut-être aussi, à l'aide de quelques réflexions, trouver dans le Gouvernement des moyens, dont la douceur auroit assés d'atrait pour, en adoucissant le sort du particulier, lui faire perdre toute idée d'*expatriation*. Le Paysan, dont tous les pas n'aboutissent qu'au bien public, mériteroit à cet égard une attention singulière.

Tous ces remèdes réunis ne manque-

roient pas, au bout de quelque tems, de produire des effets sensibles, surtout s'ils étoient foutenus d'une réforme dans notre manière de vivre: C'est pourquoi il seroit important de reprendre les mœurs de nos Pères, de rapeller cette heureuse simplicité, qui ne les laissoit pas éblouir par l'éclat des richesses, & qui faisoit tout leur bonheur; de faire renaitre à l'envi une partie de ce zèle patriotique, qu'ils ont signalé au prix de leur sang pour le maintien de la liberté. O tems! ô mœurs! qu'êtes vous devenus? Que ne pouvons nous vous faire revivre dans ces tems malheureux, où nous n'avons d'autre idée de félicité, que celle que vôtre souvenir nous fournit! Puissent les regrets cuisans que vous nous causés exciter une réforme affés générale, pour être avantageuse au Pays!

Le mauvais traitement dans les maladies est la seconde cause de la dépopulation & le véritable objet que M. TISSOT se propose de traiter dans son *Avis au Peuple*. Diminuer ces nombreuses victimes, qu'on immole tous les jours aux préjugés meurtriers qui règnent à la campagne, c'est le digne & unique but qu'il ait eû en vue. Il l'a rempli avec un dé-

l'intéressement & un succès, qui lui ont mérité un applaudissement universel.

D'abord il comence par indiquer les écueils ordinaires où va échouer la santé. Il entre dans le détail des causes les plus fréquentes des maladies du Peuple, come inconstance des tems ; entrée dans l'air froid & boisson d'eau froide quand on a chaud ; excès de travail ; emplacement de tas de fumiers & mares devant les fenêtres ; yvrognerie ; alimens de mauvaise qualité, come pain mal préparé, trop longtems gardé, ou fait de graines germées, ou mal conservées ; mauvais air, respiré dans des maisons trop fermées, souvent trop basses, trop étroites, & toujours mal situées : Ce sont là les sources où M. TISSOT prétend que nous allons le plus souvent puiser le venin destiné, sinon à nous donner toujours la mort, au moins à altérer nôtre santé.

De-là il passe aux causes, qui augmentent les maladies du Peuple. Il s'élève avec force contre l'usage où l'on est d'augmenter la nourriture ; dans le tems où il faudroit la diminuer ; viande ; œufs, biscuits, bouillon, vin, aucun de ces alimens n'est épargné ; au contraire on s'efforce d'en prendre & d'en donner précisément parce qu'on y devoit renoncer. Il

ne déclame pas moins contre la chaleur intemperée que l'on procure au malade, par les boissons excessivement chaudes & échaufantes, & ces amas de couvertures que l'on entasse sur lui; il condamne come pernicieuse, & le plus souvent hors de saison au commencement des maladies, l'administration des vomitifs, purgatifs & sudorifiques. Faltranc, safran, vin, thériac, tout est proscrié; mais M. Tissot n'en reste pas là. Après avoir démontré le danger qui accompagne ces secours prétendus, que l'on s'empresse de donner aux malades, il établit un régime sûr & incapable de nuire. Dès la première atteinte de maladie il veut que l'on quite tout travail violent, pour s'en tenir à un exercice doux & modéré; que l'on renonce entièrement à toute nourriture, pour y substituer un pot d'eau, dont l'on prendra un quart de quatre en quatre heure, après l'avoir fait cuire avec demi livre de pain & gros come une noisette de beurre. Pour tout remède il prescrit, dans ces premiers momens, une abondante boisson de petit lait bien clair, d'infusion de fleurs de sureau, tilleuil &c. Il recommande beaucoup, pendant le cours de la maladie, d'aérer la chambre du malade, de le sortir tous les jours du lit; de lui chan-

ger souvent son linge, pourvû que ce ne soit pas dans des momens où il doive paroître des sueurs critiques. Il conseille aussi de lui présenter en Eté des fruits crus, ou leur suc, & en hyver des pommes, des prunes, des cerises sèches ou cuites. Il va plus loin : Son amour pour le bien public & l'avantage des particuliers l'a porté à publier un certain nombre de recettes de remèdes, aussi faciles à composer, que peu dispendieux. Cette liste de remèdes est précédée d'une description théorique des simptoms qui caractérisent les maladies auxquelles ils sont applicables ; ce qui est d'autant plus utile, que ces maladies sont celles qui affectent le plus comunément le Peuple. Elles y sont toutes traitées avec une précision & une clarté, capables de doner aux moins instruits toutes les conoissances nécessaires pour suplérer au défaut d'un Médecin ; & come le premier dessein de M. TISSOT est de déraciner les préjugés, qui ne sont peut-être que trop acrédités, il n'oublie point d'exposer le danger des émétiques, purgatifs, anodins & balsamiques, dans les maladies de poitrine ; des remèdes chauds, suie de cheminée, genipi &c. dans la Pleurésie ; des eaux spiritueuses & de l'agitation du malade, dans l'apopléxie sanguine ;

des embrocations grasses & spiritueuses dans les rhumatismes fixés sur quelques parties; du vin, thériac, & de tous les somnifères, dans la petite vérole & la rougeole; des astringens dans tous les flux de ventre &c.

Ce seroit sans doute ici l'occasion de faire mention de l'inoculation, que M. TISSOT estime devoir être pratiquée dans la petite vérole & la rougeole. La dissension où sont les esprits de ceux, qui par état sont obligés de se décider sur cet article, étant déjà une preuve, que les avantages de cette opération ne sont pas bien constatés, il convient de la supprimer dans un Pays, où ni l'une ni l'autre de ces maladies ne sont pas des plus meurtrières (\*).

---

(\*) *Note des Edit.* Il est surprenant que l'Auteur de cette Pièce, qui paroît si fort partisan de M. TISSOT, n'adopte pas ses idées sur l'Inoculation de la Petite-Vérole, tandis qu'il est come démontré, par des calculs authentiques, que sur 40 personnes, qui mourroient de la Petite-Vérole naturelle, l'Inoculation en sauve 39. mais ce qui est encore plus étonnant, c'est l'assertion que *ces maladies ne sont pas des plus meurtrières.* Sans parler de la Rougeole, dont il y a cependant toujours nombre de victimes, la Petite-Vérole seule fait mourir plus de monde en Suisse, que quelle autre maladie connue. Pour

Les maladies des femmes & des enfans méritant une attention particulière , M. TISSOT les traite féparément. Ces deux articles renferment les avis les plus falutaires. Pour les filles fujettes au pâles couleurs , il confeille beaucoup de mouvement ; aux autres un ménagement fcrupuleux dans les tems critiques ; aux femmes groffes , il défend tout travail pénible ; à celles qui font en couche , tout échaufant , & après leur couche le trop de nourriture. Quant aux enfans , il croit que l'huile à laquelle on a trop fouvent recours , doit beaucoup augmenter leurs maladies , & come c'eft dans l'enfance qu'il faut aquérir la force néceffaire pour parcourir la carrière que le Créateur nous a prefrite , M. TISSOT entend pour les rendre robuftes , qu'on ne leur done pas trop à manger ; qu'on les baigne à l'eau froide ; qu'on leur done au bout de quelques femaines du mouvement ; qu'on leur faffe respirer le grand air ; qu'on n'arête point les écoulemens d'humeurs , que la

---

Pour s'en convaincre , il n'y a qu'à réfléchir , que tout au plus un dixième de fes habitans font exemts de la Petite-Vérole , & qu'elle en lève environ le quart des 9 dixièmes qui en font ataqués. Quelle maladie pourra t-on indiquer , qui foit plus générale & plus meurtriére ?

nature pourroit exciter au travers de la peau : Tous ces avis sont suivis de quelques réflexions sur les remèdes de précaution. Il tâche d'en montrer le ridicule, puis qu'ils ne conduisent la plupart du tems point au but que l'on se propose d'ateindre, & que souvent ils n'ont d'autre fondement que la bizarerie de ceux qui en usent : Selon lui le meilleur est la sobriété.

M. TISSOT a encore un autre fléau à combattre, ce sont les Charlatans & les Maiges. Ils font eux seuls plus de mal que tous les préjugés ensemble. Convaincu des ravages affreux que fait cette race destructive du genre humain, il foudroie avec indignation contre eux. Il n'est pas moins étonné de l'audace & de l'impudence de ceux-ci, en voulant s'ériger en maître dans la profession d'un art, qu'ils n'ont jamais appris, que de la facilité que le Peuple ne cesse d'avoir à s'en laisser duper, malgré l'expérience journalière de gens, qui pour leur avoir livré leur confiance, ont perdu leur bien, leur santé & ont été réduits à la dernière misère. Il se récrie avec raison de ce que la Police, si sévère & peut être même trop en Loix & Reglemens pour les autres métiers, semble perdre sa force pour celui,

qui ayant pour objet la vie & la santé des homes, est par là même le plus intéressant, que dis-je! ce n'est pas le Peuple seul qui s'en laisse imposer; ou pour mieux dire tout est Peuple, car les grands n'ont de crédit & d'autorité, que pour doner à ces sangsues le tems de fucer à l'oisir le plus pur sang du Peuple, & lui laisser former les plaies les plus envénimées. Tandis que ce double aveuglement du Magistrat & du Peuple subsistera, il fera une source intarissable de malheurs pour le Pays & un obstacle invincible à toute réussite de remède.

Il n'est pas difficile, par le détail que l'on vient de faire de l'Ouvrage de M. TISSOT de conoitre les vues patriotiques qui ont animé son Auteur. Il n'y a point de désastre, qui menace la patrie, dont sa sagacité ne lui fasse découvrir la source, & trouver un remède. M. TISSOT, pour que le défaut des secours de Chirurgie qui sont suposés dans le cours de son ouvrage, n'empêche pas l'administration des remèdes qu'il indique, croit qu'il conviendrait que les Régens fussent saigner, doner des lavemens, apliquer des vésicatoires &c. mais la crainte, peut-être très bien fondée, que ces talens ne tournent en abus & ne fassent dégénérer ceux même

qui les possèdent, en Maiges, pires que les premiers, doit seule faire surseoir l'exécution de ce projet, à moins que l'on ne soit assuré de les pouvoir contenir tous dans les mêmes bornes que M. TISSOT prescrit à ses lecteurs : *Toutes ces directions, dit-il, sont destinées uniquement pour ceux qui ne peuvent point avoir de Médecin.*

Mais come l'observation de cet avis fera toujours douteuse & sujette à des inconvéniens, on réuffiroit peut être mieux, en privant le Peuple de toute liberté dans le choix des Médecins : On mettroit alors le paiement de leurs honoraires à la charge des Comunes; on pourroit même obliger chaque Comune en particulier de s'en atitrer un, par le moyen d'un petit salaire annuel. Cette méthode, qui fixeroit un Médecin à chaque Comune, auroit l'avantage 1°. Pour les Médecins, de leur assurer un argent sur lequel leur application à l'étude & les dépenses faites pour se rendre utiles à la Patrie leur ont donné un droit réel. 2°. De multiplier les bons Médecins dans la campagne & même dans tout le Pays, où ils sont très rares, parce qu'ils y ont été jusqu'à présent inutiles. 3°. Le Payfan ne manqueroit jamais d'aucun secours nécessaire à sa conservation. 4°. Il auroit ces secours pour ainsi dire

gratis, ou du moins fans déboursfer aucun argent, ce qui rémédieroit assurément à cette cruelle indifférence que le Payfan a de confulter pour fa femme & fes enfans malades, tandis qu'il est d'un empressement extrême de le faire pour les bêtes. Le Payfan deviendroit aussi insensible à ce pompeux & brillant apareil que les Charlatans étalent pour l'éblouir, & on ne verroit pas tant de misérables périr, parce que, par un faux zèle, couvert du voile de la charité, on avoit entrepris de les guérir. La lecture même des meilleurs livres de Médecine, qui ne peuvent jamais doner les conoissances qui ne sont que le fruit de l'habitude, ne seroit plus si funeste (\*); ces remèdes alors toujours dirigés par un sage Médecin seroient gradués sur l'âge, le sexe, le tempéramment, la saison, la nature & le différent état de la maladie, & par conséquent toujours apliqués avec discernement. On sent cependant que ce projet, si on vouloit éviter l'incomodité d'une quotifation, souffriroit quelque difficulté du côté des fonds, mais

---

(\*) *Cæcutiunt enim in rebus anatomicis qui alieno ex ore sapiunt, ex alienis oculis vident, & alienis manibus palpant.* *Anatom.* ATHALIN Præf.

mais les grands avantages qui en résulteroient, s'il pouvoit avoir lieu, font espérer que le lecteur en voudra bien faire le sujet de ses méditations.

Le motif que l'on s'est proposé dans cette petite pièce n'a point été d'augmenter la publicité du livre de M. TISSOT. Il n'en a pas besoin; les nombreuses éditions & traductions qui s'en sont faites en peu de tems en divers Pays & diverses langues, les annonces qu'en ont fait tous les Ouvrages Périodiques, la marque d'estime qu'il a reçue du Magistrat, en mettant le prix au titre de M. TISSOT, en ont complété l'éloge. Incasquer dans l'esprit du lecteur les avis salutaires répandus dans cet ouvrage, inspirer de l'horreur pour tous les vœux dangereux qui y sont indiqués, en un mot, lui rendre la connoissance des uns & des autres plus familière, c'est tout ce que s'est proposé l'Auteur de cette pièce.

*Par un Maître es Arts en l'Université de Paris.*

\* \* \*

\* \*

\*



L E T T R E  
A U X E D I T E U R S .

*A l'occasion d'un Acte de Charité exercé à  
Paris au mois de Novembre.*

M E S S I E U R S ,

**I**L paroît d'autant plus à propos de publier les actes de générosité & de charité envers les malheureux, que de pareilles actions deviennent plus rares, à mesure que le Luxe fait des progrès & gagne toutes les conditions. Les besoins réels ou imaginaires se multipliant à un point excessif, chacun trouve à employer pour lui même, les revenus dont il jouit. La charité se refroidit, le nombre des infortunés augmente, & l'habitude d'en voir éteint les sentimens de compassion naturels à l'homme. Dans de telles circonstances, ce qui peut faire honneur à des personnes généreuses ne doit pas être enseveli dans l'oubli : S'il n'est pas sûr que ce soit un moyen d'augmenter le nombre des âmes sensibles, c'est au moins un tribut

que l'on rend à la vertu. Les Chinois, Nation sage & imitable à bien des égards, en ont fait une Loi. YOUNG-TSCHING, Prédécesseur de l'Empereur régnant, a non seulement ordonné qu'on rendit public le nom de tout home, qui se distingueroit par quelque belle action dans sa conduite civile, mais de plus qu'on élevât un monument en son honneur, pour en éterniser la mémoire.

Pensant de la même façon, je voudrois pouvoir vous nommer une personne très vertueuse, qui sauva d'une mort presque certaine une Famille d'inconnus. Il la rencontra fortuitement le 17 Novembre, vers les 7 heures & demie du soir. Passant près de la Comédie Italienne à Paris, il entendit une Femme, qui adressant la parole à la Sentinelle du coin de la rue Françoisse, s'écrioit: *Ah ! mon Dieu, il n'y a donc plus de charité dans le monde ! Hélas ! voilà, dans cette charette, toute une Famille, qui va périr de froid & de faim, si la Providence ne vient pas à son secours.*

M. D\*\*\*, c'est ainsi que je désignerois l'home bienfaisant dont il s'agit ici, M. D\*\*\* s'approche de cette femme pour apprendre ce qui donoit lieu à ses plaintes. Elle

lui fait remarquer une petite charette couverte, atelée d'un seul cheval. „ Il y a „ là dedans, lui dit elle, une malheureuse famille d'Alsace prête à périr de „ misère. L'home, qui conduit le cheval, est le Père d'une fille de 11 à 12 „ ans, d'un garçon de 6 à 7 ans & d'un „ autre d'un an, qui sont dans cette „ charette avec leur Mère, femme d'environ 35 ans. Ils viennent ici chercher „ un Passeport pour aller à Caienne. Ils „ sont munis de bons témoignages, mais „ ils n'ont pas le sol, & n'ont rien mangé depuis deux jours. La Mère, épuisée par la fatigue, par le froid & la „ faim n'a plus dequoi alaiter son pauvre „ enfant, dont les cris perçans expriment les besoins. Come ils ne savent „ point de François, je leur fers d'interprète; mais depuis une heure & demi „ que je cours avec eux pour leur chercher un gîte, je n'ai trouvé encore „ personne d'assés charitable pour les recevoir, „ ou pour les secourir. O Ciel! faut-il „ donc que je voie ces pauvres gens périr de misère au milieu de tant de riches- „ chesses! En disant cela, elle jettoit des „ regards d'indignation sur une foule de „ carosses dorés & d'équipages fastueux, „ qui formoient un contraste frappant avec

la misérable charette au fort de laquelle elle prenoit un intérêt si vif. Son accent allemand n'afoiblissoit point la force de ses expressions, & quoique son état parût être celui d'une simple servante, elle s'exprimoit avec une naïve éloquence, que le sentiment fait doner dans toute les conditions. M. D\*\*\* en fut atendri. Il ne balança pas sur le parti qu'il devoit prendre; il lui dit de faire suivre la charette & gagna l'Hôtellerie de *St. Claude*, Rue Montorgueil.

Ayant fait descendre ces infortunés, il apelle l'Hôtesse & la prie de les recevoir & de leur doner à manger. Mais, lui répondit-elle, vous ne conoissez pas ces gens là? *Cela est vrai*, dit M. D\*\*\*, *mais ils sont malheureux & je suis home.* Lorsque ces gens voudront sortir, ajouta-t-il, venez me trouver, je paierai ce qu'ils devront. Voilà mon adresse; je demeure ici près. En atendant tenez ces douze francs; qu'on aille leur chercher du pain & qu'on leur fasse une bone soupe: Je reviendrai demain.

M. D\*\*\* ne put retourner à l'Auberge que le surlendemain 19. Cette pauvre Famille n'y étoit plus. L'Hôtesse leur avoit conseillé d'aller se loger dans un Faux-

bourg de Paris, parce qu'ils y vivoient à meilleur compte & qu'ils trouveroient plus aisément occasion de vendre leur cheval & leur charette à quelque Jardinier. Ils vouloient doner le tout pour 10 Ecus, tant ils étoient pressés par la misère. L'Hôteffe lui fit le récit d'une scène touchante, dont elle avoit été témoin & qui avoit atendri tous les spectateurs. „ Au  
„ moment, lui dit-elle, qu'on eut servi  
„ à cette famille malheureuse la soupe &  
„ le pain que vous aviez ordonné, le plus  
„ petit des enfans, qui étoit entre les  
„ bras de sa mère, sentant des alimens,  
„ s'élançe loin de son sein & plonge dans  
„ la soupe bouillante ses deux petites  
„ mains, qu'il retire & reporte pleines à  
„ la bouche, en pleurant de ce qu'il s'é-  
„ toit brulé. Les deux autres, moins  
„ imprudens, mais non moins afamés, se  
„ jettent sur le pain, on déchirent des pié-  
„ ces avec leurs ongles & les dévorent en  
„ un instant. Pénétrée de ce spectacle, je  
„ n'ai rien pris pour les avoir nourri hier  
„ eux & leur cheval; je leur ai encore bien  
„ doné à manger ce matin & je leur ai re-  
„ mis les deux gros écus que vous aviez  
„ donés. Ils sont allés se loger au Faux-  
„ bourg St. Antoine. Si vous aviez vû com-  
„ bien ces pauvres gens étoient pénétrés de

„ reconnoissance ! La femme m'a embrassée,  
 „ les enfans se sont jettés à mes genoux,  
 „ le père me baiſoit les mains qu'il aroſoit  
 „ de larmes, & quoique je n'aie rien en-  
 „ tendu de quelques mots qui leur écha-  
 „ poient dans leurs transports, j'ai été tou-  
 „ chée juſqu'à pleurer. Il m'a paru auſſi  
 „ qu'ils demandoient après vous.

M. D\*\*\*, qui ne vouloit pas ſe bor-  
 ner au premier acte de bénéficence, qu'il  
 avoit exercé à leur égard, courut tout le  
 Fauxbourg St. Antoine pour les déterrer  
 & leur remettre une petite ſomme, qu'il  
 avoit quêtée auprès de ſes Amis. Il a  
 fait plus, il s'eſt employé avec zèle,  
 pour leur procurer la prompte expédition  
 des Paſſeports, néceſſaires pour ſe rendre  
 à Caienne & a agi d'une manière d'autant  
 plus digne d'éloge, qu'il n'eſt entré dans  
 ſes démarches, ni vanité, ni oſtentation.

Croiriez vous, MESSIEURS, que parmi  
 ceux auxquels M. D\*\*\* s'eſt adreſſé, un  
 home riche, ſaſtueux, qui aime le plai-  
 ſir & la bone chère, a refusé l'aumone la  
 plus legère à ces infortunés, malgré l'é-  
 xemple que lui donoit le reſte de la Com-  
 pagnie ? Il ſeroit à deſirer que l'on oſat  
 dévoiler des caractères auſſi inſenſibles,  
 qui deſhonnorent l'humanité. Peut-être que

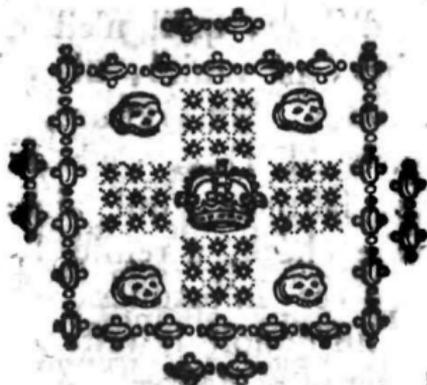
la crainte de se rendre méprisables à tous les honnêtes gens, obtiendrait d'eux ce que la Religion & la Nature ne peuvent leur inspirer.

Je suis &c.



## QUESTION

**L'**AMOUR de la gloire, le desir extrême de faire parler de soi, produit-il plus de bien que de mal; nous porte-t-il à la vertu, ou nous en éloigne-t-il?





## L'ORPHELINE COURONNÉE.

## ANECDOTE CHINOISE.

**I**L y avoit à la Chine un Roi, qui par les charmes de sa personne, les graces de son esprit, l'élevation de son ame, & l'étendue de ses lumières faisoit l'admiration de tous les habitans de ce vaste Empire: Il étoit rare, dans ce tems là, comme dans le nôtre, de voir tant de qualités éminentes rassemblées dans un seul home.

LAUZU-TAO, c'est le nom de ce Prince, n'avoit que quinze ans, lorsqu'il perdit ses parens. Il monta sur le Trône, & la sagesse de son Gouvernement ne trompa point les espérances de ses sujets: Ils étoient heureux & ne desiroient autre chose que de voir régner longtems un Souverain, si digne de l'être. Il n'étoit pas encore marié, & tous les Princes voisins, jaloux d'une alliance si desirable à tous égards, avoient envoyé pour Ambassadeurs à la Cour de LAUZU-TAO leurs plus adroits Négociateurs. Il seroit difficile de décrire le manège, l'adresse, la politique qu'ils mirent tous en usage,

pour atteindre à leur but : Il arriva alors , ce qui arrive , surtout dans les grandes affaires ; on se donna beaucoup de peine & de tourment pour une chose , qu'un simple hazard décida.

LAUZU-TAO réunissoit trop de vertus & de grandes qualités , pour n'avoir pas le cœur sensible. Sans avoir encore de gout décidé pour aucune femme , il portoit dans son ame un germe de passion , qui cherchoit à se développer. Au milieu des plaisirs d'une Cour charmante , il sentoit qu'il lui manquoit quelque chose ; il soupiroit après un bonheur plus pur & plus vif , dont il avoit le sentiment , plutôt que l'idée.

Un jour , qu'il chassoit dans une vaste Forêt , qui touchoit à sa Capitale , il s'égara , perdit la chasse , & vit arriver la nuit , sans savoir quel chemin il devoit prendre. Il suivit au hazard la première route qu'il rencontra , assuré qu'elle le conduiroit à quelque habitation. Il y avoit environ une heure qu'il marchoit , lors qu'il se trouva auprès d'une petite cabane. Sans hésiter il frapa à la porte , qui dans le moment lui fut ouverte par une jeune créature , plus belle que l'imagination ne peut se la représenter.

Le Prince , frappé d'une rencontre aussi

imprévue, & cédant à la vive impression que ses yeux avoient dans un moment transmis dans son cœur, entra dans la cabane. Il ne pouvoit se rassasier d'admirer en lui même tant de charmes réunis, dignes des vœux d'un Monarque, & enfevelis en même tems au milieu des bois & dans la pauvreté. Rompant enfin le silence dans lequel il étoit resté : „ Co-  
 „ ment se peut-il faire, dit-il, qu'une  
 „ jeune personne, aussi belle que vous l'ê-  
 „ tes, soit enterrée dans cette forêt, seule,  
 „ & peut-être exposée à tout ce que la  
 „ misère a de plus affreux ? „ XUNTIE,  
 c'est le nom de cette jeune fille, rougit &  
 baissa les yeux : Elle ignoroit le nom &  
 la qualité du Prince qui venoit de lui par-  
 ler.... „ Je suis, répondit-elle, la fille  
 „ d'un Bucheron ; j'ai eû le malheur de  
 „ perdre ma Mère quelques années après  
 „ ma naissance. Le travail de mon Père  
 „ a fourni jusqu'à présent à nos besoins  
 „ comuns ; il a pris soin de ma jeunesse  
 „ & de mon éducation : Je lui étois ché-  
 „ ré. Il m'a appris à aimer la vertu, à  
 „ respecter les Dieux & le Souverain sous  
 „ lequel nous vivons. Contente du fort  
 „ dans lequel la nature m'a fait naître,  
 „ je voyois couler mes jours dans une  
 „ heureuse tranquillité, lors qu'une mort

„ cruelle, après une longue maladie, m'a  
 „ enlevé ce Père si tendre & si chère.  
 „ Depuis ce tems j'ai toujours été renfer-  
 „ mée dans cette cabane, qui est le seul  
 „ bien que m'ait laissé mon Père. Come  
 „ je n'ai jamais rien désiré, je me con-  
 „ tente aussi de peu de chose. Une de  
 „ mes parentes fournit à mes besoins; elle  
 „ m'apporte tous les soirs ce qui peut su-  
 „ fire à ma nourriture pour le jour sui-  
 „ vant, & lors que je vous ai ouvert la  
 „ porte, je pensois que c'étoit elle qui  
 „ arrivoit.

La modestie, la candeur de XUNTIE ;  
 quelques larmes qui avoient coulé de ses  
 beaux yeux ; une tristesse naïve & ingé-  
 nue, qui donoit un nouvel éclat à ses  
 attraits, & prouvoit la bonté de son ame,  
 firent rapidement succéder dans le cœur  
 de LAUZU-TAO les sentimens de la ten-  
 dresse la plus vive, aux mouvemens na-  
 turels de l'admiration & de la pitié. Il  
 prenoit, sans savoir pourquoi, les mains  
 de la jeune Orpheline, qui le laissoit faire  
 sans s'en apercevoir. Elle rencontra les  
 yeux du Prince & baissa aussi-tôt les  
 siens, en rougissant & retirant ses mains.  
 LAUZU-TAO rougit aussi, & comença à  
 la regarder avec moins d'assurance ; il ne  
 croioit pas l'aimer, mais il craignoît qu'elle

ne le crut & qu'elle n'en fut allarmée ; il se passoit dans l'ame de ces deux personnes mille mouvemens confus.

Enfin LAUZU TAO aprit à XUNTIE qu'il étoit le Roi de la Chine, & qu'il vouloit la mener à sa Cour, où il lui feroit un sort digne d'elle. Elle soupira, en aprenant que l'homme qu'elle voyoit étoit un puissant Monarque, & le Prince, à qui ses moindres gestes n'étoient plus indifférens, lui prodiguoit, pour la rassurer, les protestations du respect le plus sincère, quand sa suite, qui le cherchoit, arriva.

Il raconta sur le champ cette aventure aux Courtisans, qui n'en crurent rien & s'imaginèrent que c'étoit une galanterie du Roi. La jeune fille fut conduite à la Cour. Le Prince confia XUNTIE à la Tante, Princesse de la vertu la plus haute, mais aussi la plus affichée. Cette arrivée fit grand bruit à la Cour, où l'on s'occupe des plus petits événemens. Les Prudes triomphoient, & faisoient sur la vertu de XUNTIE les commentaires les plus aigres & les plus désobligeans pour les autres femmes : Les femmes galantes forgeoient mille contes plus ridicules les uns que les autres, dont le dénouement étoit toujours que le Roi étoit amoureux de XUNTIE ; les Courtisans les croioient ou

du moins les répétoient. Le Roi alloit chez sa Tante beaucoup plus assiduellement qu'il n'y avoit jamais été, & donoit par ces visites plus de crédit à toutes ces idées.

Il y avoit déjà quelques tems que XUNTIE demouroit auprès de la Princesse, lors qu'un Mandarin, Intendant de sa Maison, home très riche, la demanda en mariage. La Princesse la lui promit sans hésiter & en parla le soir au Roi come d'une affaire faite. LAUZU-TAO pâlit, en aprenant cette nouvelle & se récria que XUNTIE n'étoit point faite pour cet Officier; la Princesse lui répondit, que si le mariage étoit inégal, c'étoit plutôt du côté de XUNTIE. Cette réflexion fut un trait de lumière, qui éclaira le Prince sur l'état de son cœur; il conut avec douleur combien il s'étoit engagé; il essaya en vain de se vaincre; il ne tira d'autre fruit de ses combats que de conoitre que son amour étoit insurmontable: Il n'y avoit cependant pas moyen d'épouser la fille d'un bucheron. Une autre pensée le tourmentoit encore; coment se persuader qu'il sera véritablement aimé de XANTIE? Est-ce une chose que les Rois puissent savoir? Cependant une occasion bien sin-

gulière ne lui laissa rien à desirer à cet égard.

XUNTIE paroïssoit depuis quelques jours si triste & si rêveuse, que le Prince inquiet sur tout ce qui la regardoit, lui en demanda la cause avec empressement. Elle ne voulut parler qu'après avoir engagé le Roi à lui promettre, qu'il lui acorderoit ce qu'elle lui demanderoit. Rassurée par cet engagement, elle s'expliqua ainsi.

„ Nous ne sommes pas toujours maî-  
 „ tres de nos sentimens. Ils naissent mal-  
 „ gré nous, souvent à nôtre insçu. Il  
 „ n'y a que peu de jours que je conois  
 „ au juste l'état de mon cœur & du vô-  
 „ tre; vous m'aimez, Prince! Quoique  
 „ vous ne me l'avez pas dit, j'en puis  
 „ en douter. Il n'y a pas longtems que  
 „ je fais moi même que je vous aime;  
 „ je me suis aperçue avec éfroi de vôtre  
 „ amour & du mien. Voilà le sujet de  
 „ ma tristesse; je n'ai sur cela qu'un parti  
 „ à prendre, c'est de m'éloigner de vous  
 „ & d'aller pleurer dans la solitude, d'où  
 „ vous m'avez tirée, une passion mal-  
 „ heureuse. C'est la grace que je vous  
 „ demande; vous avez juré de me l'a-  
 „ corder; vous n'êtes plus maître de me  
 „ refuser. L'amoureux LAUZU TAO tomba  
 „ à ses pieds, qu'il arrosa de ses larmes :

552 JOURNAL HELVETIQUE

„ Vous m'aimez, lui dit-il, & vous vou-  
 „ lez me quitter? Vous prononcez l'arrêt  
 „ de ma mort, en m'apprenant mon bonheur...

**XUNTIE** pleuroit aussi bien que son Amant; mais elle demeurait inflexible & vouloit toujours s'éloigner. Le Prince épuisa vainement ce que l'amour le plus tendre peut suggérer d'insinuation. „ Si vous m'aimez,  
 „ lui disoit **XUNTIE**, vous devez m'ex-  
 „ horter vous même à prendre le parti  
 „ que je prends: Finissons une Scène trop  
 „ triste; n'ajoutez pas à l'horreur de ma  
 „ situation le regret de voir vos pleurs.  
 „ Croyez moi, vos efforts sont inutiles;  
 „ vous m'attendrissez sans me séduire.

„ Non vous ne partirez pas, dit le  
 „ Prince en élevant la voix; votre vertu  
 „ est digne du Trône & vous y monterez  
 „ avec moi. Venez, venez annoncer  
 „ aux Peuples leur bonheur & le mien!

**XUNTIE** n'hésita pas à répondre. „ Je n'ai  
 „ jamais, dit elle, été affligée de la bassesse  
 „ de ma naissance, que depuis que  
 „ je vous aime, & mon bonheur le plus  
 „ doux seroit de me voir votre épouse.  
 „ Mais ne croyez pas que ce desir, quel-  
 „ que ardent qu'il soit, puisse m'aveugler  
 „ sur mes devoirs, & que je puisse  
 „ oublier! & ce que je vous dois, & ce  
 „ que

„ que je me dois à moi même. Nous  
 „ ne sommes pas faits pour être unis ;  
 „ nous ne le pouvons jamais être , & si  
 „ l'amour vous fascine les yeux pour un  
 „ moment , je ne dois pas profiter de vô-  
 „ tre aveuglement. Je vous donc, Prince,  
 „ la plus grande marque d'amour que vous  
 „ puissiez recevoir , & si vous l'estimez  
 „ autant qu'elle me coûte , vous ne la  
 „ comparerez à rien.

Pendant que XUNTIE parloit LAUZO-  
 TAO observoit un silence morne & pa-  
 roissoit come un homme frappé de la fou-  
 dre. Son ame étonnée, acablée de ce qu'il  
 sentoit & qu'il entendoit ; sembloit avoir  
 perdu tout sentiment. Il resta dans cette  
 situation longtems après que sa Maîtreſſe  
 eut parlé ; il n'étoit pas encore revenu à  
 lui même , quand la Princesse sa Tante en-  
 tra. Je viens , dit-elle , vous apprendre  
 une grande nouvelle , qui intéresse XUN-  
 TIE. A ce nom charmant , le Prince re-  
 vint come d'un songe. La Princesse lui  
 aprit , qu'une vieille femme , Sœur du Bu-  
 cheron par qui XUNTIE avoit été élevée ,  
 avoit déclaré en mourant que XUNTIE  
 n'étoit point la Fille de son Frère ; qu'il  
 l'avoit trouvée au milieu d'un bois , dans  
 un berceau dont la richesse faisoit connoître

qu'elle appartenoit à des parens considérables, & qu'un anneau, qu'elle avoit au doigt, confirmoit ces présomptions, & sembloit destiné à faire conoitre un jour les véritables Auteurs de sa naissance.

On n'avoit point fait attention à cet anneau, qui n'étoit que d'argent, mais sur lequel étoient gravés quelques caractères. LAUZU-TAO le demanda avec empressement. Il examina longtems les caractères, sans pouvoir y rien comprendre; mais il n'en conclut pas moins que XUNTIE étoit fille d'un grand Prince.

Il redoubla ses instances. Il est bien difficile de résister à ce qu'on aime, & il est bien rare de résister aux Rois. XUNTIE vaincue par les instances de son Amant, déterminée par ce dernier événement, motif peu important, mais exagéré par l'amour le plus tendre, se détermina enfin à épouser le Roi.

Les apprêts de ce mariage furent ordonnés à l'instant, & le jour déterminé pour la solennité. Ce jour arriva enfin & parut à LAUZU-TAO le plus beau de sa vie. Le Peuple partageoit la joie de son Roi. Les rues étoient jonchées de fleurs; les murs des maisons ornés de riches tapis; de tous côtés les parfums les plus exquis répandoient une odeur délicieuse. Le Prin-

ce, tenant XUNTIE par la main, sortit de son Palais pour la conduire au Temple. Toute sa Cour, superbement parée, faisoit le cortège des nouveaux Epoux. Cent jeunes Enfans habillés en Amours, & aussi beaux qu'on les suppose, chantoient devant eux les himnes de l'Hymen, les atraits de XUNTIE, & le bonheur de son Amant. Tout représentoit dans la ville l'image de la volupté; il sembloit qu'on y respiroit un air plus pur. L'amour & la joie éclatoient dant les yeux de LAUZU-TAO; une douce sérénité régnoit sur le visage de XUNTIE; elle baissoit ses regards modestes, craignant d'y laisser paroître trop de tendresse, & cet aimable embarras la rendoit plus belle encore.

Ces heureux Amans arrivèrent au Temple. Il rétentissoit du son des instrumens, mêlés aux acclamations du Peuple. Le grand Prêtre leur fit prononcer le serment de s'aimer toujours, & jamais les Dieux ne reçurent de vœux plus sincères.



## L E T T R E S

De JULIE à CAMILLE.

## ONZIEME LETTRE.

**L**E Comte vient encore de partir, ma chère CAMILLE, pour comander les préparatifs d'un diner qu'il veut nous donner dans son Chateau de Volvire. J'espère que cette absence ne sera pas si considérable que la première, & pour distraire la tristesse qu'elle m'inspire, je vais vous conter la singulière histoire de Mad. de PERLE, qu'elle a eû la foiblesse de confier à ma Tante. Vous jugerez par cette imprudence du génie de mon héroïne.

M. de PERLE est un Gentilhomme de cette Province, qui possédoit jadis une charge de Trésorier de France à Orléans, de sorte qu'il pouvoit avoir environ cinquante cinq ans, lorsque Mad. de FONTEUILLE, Veuve d'un de ses Confrères, retira sa fille unique du Couvent. Cette jeune personne, qui n'avoit pas encore trois lustres, joignoit à une taille élégante tous

les charmes d'un joli minois, sur lequel on découvroit cependant une simplicité naturelle, qui ne pouvoit pas donner lieu d'espérer que son esprit répondit jamais à une aussi jolie figure. Cela ne rebuta point M. de PERLE, qui ne put résister au desir de posséder tant d'atraits, malgré la disproportion des âges. Il profita si bien du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de la Financière, qu'elle accepta sa proposition, sans consulter le gout d'une innocente victime, qui fut sacrifiée trois semaines après par la cérémonie d'un mariage inexcusable.

Mad. de PERLE, dont le changement d'état n'avoit point diminué la stupidité, fut bientôt remarquée par les Officiers de la garnison, & les plus élégans ayant décidé qu'il faisoit réveiller son engourdissement létargique, deux de ces téméraires s'introduisirent chez elle, sous la protection de Mad. de FONTEUILLE. Elle ne fut pas longtems sans être instruite du motif de leur assiduité, mais l'impertinente présomption de ces prétendus Conquéranis, loin de dissiper sa froideur, ne servit qu'à l'augmenter. Ils furent contrains de lever le siège, & pour justifier leur retraite, ils publièrent que l'excès de,

sa bêtise les avoit forcés de l'abandonner à son malheureux sort. Cependant come il s'en présenta d'autres , M. de PERLE , qui n'avoit point épousé sa femme pour qu'elle fut cajolée par cet essain de papillons , trouva qu'il étoit de la prudence d'abandonner la ville. Six mois après son mariage , il se retira dans sa terre , où son épouse le suivit machinalement.

Vous conoissez , ma chère amie , la Duchesse de PRAVILLE & vous savez que cette Dame , qui fut Veuve à dix sept ans , a un Frère jumeau nommé le Marquis de BRILLANCOURT , qui lui ressemble d'après nature. Vous n'ignorez pas qu'il est Colonel d'un Régiment de Dragons , ainsi vous ne ferez pas surprise en aprenant , qu'il étoit en garnison à Orléans , lorsque Mad. de PERLE en partit. Sans en être remarqué , il avoit vû cette jolie femme trois ou quatre fois dans l'Eglise où elle alloit à la Messe. L'impression que lui fit cette jeune insensible fut trop vive ; pour s'effacer de son esprit après son départ , sur tout en aprenant que la campagne quelle habitoit étoit précisément dans le bourg où se trouvoit le Château de sa Sœur. Cette circonstance , sa parfaite ressemblance avec la Duchesse . & surtout la réputation d'imbécilité de Mad. de PERLE , lui fit

imaginer le projet le plus ridicule qu'on ait peut-être jamais conçu. Il se rend à Paris, afin de mettre la Duchesse dans sa confiance. Elle consentit à tout ce qu'il voulut en riant come une folle d'une idée si comique. Sur le champ elle écrivit à son Concierge de se tenir prêt à la recevoir dans quinze jours. Elle fit partir en conséquence tous ses domestiques, à la réserve d'une de ses femmes & de son premier Laquais, qu'elle se réserva pour la suivre à l'Abaye de Chelles, où elle fut passer les trois mois que son Frère consacroit à sa caravane. Le jour qu'elle avoit fixé pour son départ étant arrivé, le Marquis revêtu des lugubres ajustemens de Veuve, monta dans le carosse de sa Sœur, accompagné d'une ancienne femme de chambre, que l'on avoit mise dans le secret. La ressemblance étoit si parfaite, tant par la délicatesse des traits, que par la douceur du son de voix, que tous les Domestiques en furent la dupe, non-seulement le jour de l'arrivée, mais tout le tems que cette métamorphose exista; ainsi vous ne devez pas trouver surprenant, que les habitans de ce Canton aient partagé la même erreur; ce qu'il y eût de plus insupportable pour nôtre sainte Du-

chesse furent les visites que tous les Vassaux lui rendirent pour la complimenter sur la mort de leur Seigneur.

M. & Mad. de PERLE ne furent pas des derniers à lui rendre leurs hommages, & vous ne doutez pas du bon accueil qu'ils en reçurent. Il y eut même une préférence si marquée, que leurs Compatriotes en conçurent un dépit, qui s'accrut encore d'avantage quand ils s'aperçurent que ces deux personnes fixoient toutes les attentions de la Duchesse, de sorte qu'ils se retirèrent insensiblement de chez elle. C'étoit précisément ce qu'elle desiroit; la multitude ne convenoit nullement à l'exécution de son projet. En moins de quinze jours, M. & Mad. de PERLE composèrent toute sa Société, c'est à dire qu'ils restoient avec elle depuis dix heures du matin jusqu'à onze heures du soir, & comme le Mari s'absentoit quelque fois, pour des affaires domestiques, notre fausse Duchesse tiroit toujours parti de ces occasions, pour disposer Mad. de PERLE au dénouement de cette Comédie, & se concilier sa confiance la plus intime. M. de PERLE ayant été obligé d'aller à Orléans, pour recueillir la succession d'un de ses parens, & ce voyage exigeant trois semaines d'absence, la fausse Duchesse décida que Mad. de

PERLE habiteroit le Château jusqu'au retour de son époux; ce qui fut exécuté dès le lendemain, puis qu'avant de partir, ce pauvre homme se fit un honneur de remettre sa Colombe, entre les grifes du Vautour.

La matinée de cet heureux jour fut employée à parer la victime, que l'amour vouloit immoler, & cette occupation ne fut point infructueuse à la directrice de ses atours, par les différentes beautés qui s'offrirent à ses regards pendant le cours de cette favorable toilette. Ensuite s'étant rendues dans la salle à manger, lorsque le Maître d'hôtel eut annoncé que l'on étoit servi, le dîner se passa dans l'ordre acoutumé; mais quand les cristaux eurent remplacé l'entremet, la Duchesse s'étant fait doner une bouteille de vin muscat, dont elle réveilla les esprits de son Agnès, profita du départ de ses domestiques pour lui témoigner la surprise que lui causoit sa stérilité. Cette innocente ayant avoué la peine qu'elle en ressentoit, la Duchesse, après plusieurs questions sur cet article, lui dit qu'elle avoit assez de confiance en elle pour lui révéler le plus important de ses secrets. Ensuite l'ayant fait passer dans son cabinet, elle poursuivit ainsi son discours : Je me suis trouvée, ma chère

amie, dans le cas désagréable qui vous attriste avec raison, & ne résistant point au desir d'être féconde, je consultai, par le moyen d'un Juif Arabe, que j'avois protégé plusieurs fois, un fameux cabaliste de sa conoissance, qui sur le champ employa ses impénétrables secrets pour me satisfaire. Vous sentez parfaitement que cela ne se fit pas sans observer bien des cérémonies, dont la réussite passa mon espérance, puis qu'il força mon Génie bien-faisant de paroître devant moi & que par ses sages instructions, je parvins à tout ce que je desirois. Cette explication mystérieuse ne fut pas le seul avantage que je tirai de cette opération, puis qu'elle me donna le pouvoir de contraindre le même esprit à se rendre visible, toutes les fois que je voudrois le consulter & si vous vous sentez assez de fermeté pour imiter mon exemple, je pourai dès ce soir vous procurer par son moyen la consolation qui vous est nécessaire; mais je vous déclare qu'il faut exécuter ses conseils, parce que la perte de vôtre vie seroit le prix de vôtre désobéissance. Au surplus je puis vous assurer, par ma propre expérience, qu'il ne vous prescrira rien d'impossible & que vous aurez sujet de vous applaudir de vôtre docilité : D'ailleurs je fais serment de

ne vous pas quitter ; ainsi vous devez être tranquille à tous égards.

Mad. de PERLE ne favoura que trop le poison que l'on distilloit dans son cœur pour exciter sa curiosité. Elle accepta cette coupable proposition & enfin il fut décidé, que sur les onze heures du soir on se rendroit dans un certain bosquet, où présideoit la Statue de ZOROASTRE, pour prononcer les mots cabalistiques, qui faisoient parvenir à ce grand œuvre. Le souper ne fut pas plutôt terminé, que cette belle imprudente suivit aveuglément notre fausse Magicienne, qui s'étoit armée d'une baguette d'ébène, donc elle se servit pour tracer un cercle sur le sable, lors qu'elles furent arrivées dans ce lieu solitaire. Puis s'étant mise au milieu de ce cercle magique, elle prononça trois fois distinctement le mot *Abacadabra* !, qui fit paroître aussitôt quatre Satires, portant un palenquin sur lequel ils placèrent nos Fées subalternes, sans considérer la frayeur de la plus timide. Ensuite ils les transportèrent avec une vitesse incroyable dans une grotte, qui formoit l'entrée d'un souterrain, ou moyennant plusieurs détours, elles parvinrent au manoir du démon, qu'elles avoient conjuré, & qui leur parut sous la même forme que celle de leur

conducleur, n'ayant pour toute distinction qu'une courone de lière sur la tête. Voici l'oracle qu'il rendit en s'adressant à Mad. de PERLE :

Par ma vertu surnaturelle  
 Je fais ce qui t'amaine ici ;  
 Tu viens te plaindre d'un mari  
 Dont l'ardeur superficielle  
 Jour & nuit te met en souci ;  
 Pour calmer ton inquiétude  
 Ecoute ce que le Destin  
 Te prescrit de suivre soudain  
 Dans la plus grande exactitude :  
 Tu favoriseras ce soir  
 L'heureux objet dont mon pouvoir  
 Va métamorphoser la forme ;  
 Et par cet anneau constellé  
 Que je done à cette Beauté  
 Pour que son Sexe se transforme ,  
 Tu pouras goûter le plaisir  
 De cultiver dans l'avenir ,  
 La fleur que tu feras éclore ,  
 Sans que cet acte deshonore  
 L'époux qui te laisse languir.

Ensuite ayant fait lever les deux Suppliantes, le Génie détacha la palatine de Mad. de PERLE, sans qu'elle osa s'oposer à

sa témérité ; puis ayant ordonné à la feinte Duchesse de poser sa main droite sur l'Autel, qu'il venoit de découvrir, il lui fit prononcer le serment suivant :

Sur ton sein plus blanc que l'albâtre  
 Plus fercin que n'est un beau jour ,  
 Sur ces deux globes dont l'amour  
 Des voluptés fit le théâtre  
 Quand il en forma le contour ;  
 Enfin sur ta gorge divine  
 Qui doit sa brillante origine  
 A la Déesse des plaisirs ,  
 Je jure belle RASALTE ,  
 De n'user des pouvoirs de la Nécromancie  
 Que pour couronner tes desirs.

Alors le génie présenta l'anneau miraculeux à Mad. de PERLE, qui le prit en tremblant, pour le passer selon ses ordres, dans le petit doigt gauche de sa Compagne, qui feignit en le recevant de tomber en foiblesse. Cet événement subit redoubla tellement la frayeur de cette belle innocente, que ses jambes ayant refusé de la soutenir, elle se laissa couler sur le parquet, en perdant si bien connoissance, qu'elle fut transportée dans son lit, sans qu'elle en sentit rien ; mais les soins empreints de la Duchesse masculine ayant

enfin dissipé cet évanouissement, la trop crédule ROSALIE lui permit d'accomplir l'Oracle, par la crainte que ses refus ne lui coutassent la vie. Neuf mois après, elle eût la satisfaction de doner le jour à une des plus jolies filles de ce Canton.

Cependant le terme que le Marquis avoit fixé pour ses plaisirs étant près d'être écoulé, il écrivit à sa Sœur qu'il alloit renvoyer ses domestiques, & prétextant une affaire indispensable qui l'obligeoit d'aller à la Cour, il fit partir tout son monde, qu'il suivit le surlendemain, après avoir comblé de présens son aimable imbécile, à laquelle il remit l'anneau magique, pour lui prouver une fidélité inviolable, par la démission volontaire de ses droits masculins. Ensuite ayant été rejoindre la Duchesse de PRAVILLE à l'Abaye de Chelly, il se débarassa des lugubres ornemens du veuvage, pour reprendre sa forme naturelle. Il n'a pas revu depuis Mad. de PERLE, qui ne fut au fait de cette supercherie, que plus de quatre ans après, par la confidence que lui en fit Mad. de PRAVILLE, dans un séjour de six semaines qu'elle fut obligée de faire dans son Château; le tout, à ce que prétend la chronique médisante, pour se débarrasser des persécutions de cette belle

stupide, qui vouloit absolument la métamorphoser par le moyen de l'anneau cabalistique, qu'elle avoit conservé très soigneusement.

A l'égard de M. de PERLE il n'en a jamais rien sù & se croit très fort le Père de son aimable fille: Combien n'est-il pas de maris qui vivent dans la même erreur?

Dites je vous prie mille choses de ma part au Marquis de BLICOURT & recevez le baiser que vôtre JULIE vous envoie sur les aîles de la tendresse.





## S P E C T A C L E S

## E X T R A I T

De BLANCHE &amp; GUISCARD.

*Tragédie de M. SAURIN, représentée pour la première fois le 25. Septembre 1763.*

**M**AINFROI, Roi de Sicile, a été dépouillé du Royaume & de la vie par GUILLAUME son Frère puiné : Celui-ci, qui fut surnommé *le Mauvais*, est mort au bout de deux ans, laissant deux enfans, GUILLAUME *le Bon*, qui lui a succédé, & une Fille nommée CONSTANCE. Il étoit resté un Fils unique de MAINFROI. GUILLAUME *le Bon*, ne voulut point le faire périr; il confia cet enfant en bas âge aux soins du Chancelier, à qui il ordona de l'élever come un simple Gentilhomme & sans lui faire conoitre sa naissance, ni ses droits. Le Fils de MAINFROI, élevé ainsi dans la maison de SIFFREDI, sous le nom de GUISCARD, a pris une forte passion pour BLANCHE, Fille du Chancelier, &

BLANCHE

BLANCHE n'en sent pas pour lui une moins forte. Les choses en cet état GUILLAUME le Bon est subitement frappé d'un mal violent; il touche à sa fin, & c'est alors que la Pièce comence.

## A C T E P R E M I E R.

## SCENE PREMIERE.

BLANCHE &amp; LAURE.

BLANCHE déplore la perte que la Sicile va faire du meilleur des Rois. Il n'y a plus d'espérance, dit LAURE, le trouble & la terreur se peignent sur tous les fronts :

B L A N C H E,

Triste éfet du retour que chacun fait sur soi !  
 Nous n'éprouvons jamais un si lugubre éfroi,  
 Qu'alors que nous voyons de cette haute sphère,  
 Où la splendeur du Trône éblouit le vulgaire,  
 Tomber ces Dieux mortels, & semblables à nous,  
 Rentrer au sein commun d'où nous sortimes tous.

BLANCHE craint les changemens que la mort du Roi va apporter dans l'Etat, long-tems en proie aux plus cruelles divisions.

## 570 JOURNAL HELVETIQUE

Il y a dans l'Etat deux partis ennemis & puissans. La prudente fermeté du Roi est un frein , qui les a contenus ; mais si le Roi meurt , le Trône passe à **CONSTANCE** ; le Conétable **OSMONT** est son Favori :

Ministre de l'Etat & Magistrat suprême ,  
Mon Père contre **OSMONT** a souvent éclaté ;  
Dans les troubles cruels qui nous ont agité ,  
Son zèle toujours pur , son cœur patriotique ,  
Ses rigides vertus , dignes de Rome antique ,  
Ont long-tems divisé le Conétable & lui ,  
**OSMONT** doit le haïr.

**LAURE** dit , qu'ils se sont réunis depuis quelque tems. Dans le reste de la Scène , il est question de **GUISCARD** , de l'obscurité qui est répandue sur son destin , de l'amour qu'il a pour **BLANCHE** ,

Non , cet amour qui règne en un cœur amolli ,  
Par qui plus d'un Héros s'est souvent avili ;  
Mais ce céleste feu , cette divine flame ,  
Qu'un digne objet allume & qui porte en nôtre ame,  
De toutes les vertus le germe précieux ;  
Des grandes actions source heureuse & féconde  
L'ame , à la fois , la gloire & le bonheur du monde.

Cet amour est l'ame de tous les entretiens que **GUISCARD** & **RODOLPHE** , Frère

de LAURE, ont ensemble ; mais que pense de lui ton Frère , lui dit BLANCHE ? Il pense que tout en lui annonce & promet un Héros ; que son ame est élevée, courageuse, humaine, & que si la fougue de son naturel ardent l'emporte quelquefois, la Raison bientôt le ramène.

Il ne le flate pas : Ah ! pour un tendre cœur,  
S'il est , ma chère LAURE , un plaisir enchanteur ,  
C'est de voir applaudir le digne objet qu'on aime ,  
De s'entendre louer dans un autre soi-même.  
Nôtre ame éprouve , alors , un si doux sentiment !  
C'est louer plus que nous , que louer nôtre amant.

## S C E N E I I.

B L A N C H E , S I E F F R E D I.

Il apprend à BLANCHE, que le Roi n'est plus.

Des mortels il a subi la loi,  
Ma fille , il est passé dans ce monde terrible  
Où des foibles humains le Juge incorruptible  
Voit frémir à ses pieds nos Maitres abatus ,  
Sans garde & protégés de leurs seules vertus.

Il ajoute que le Roi a vû d'un œil ferme la mort s'approcher.

572 JOURNAL HELVÉTIQUE  
Ne demandant au Ciel qu'un moment de retard  
Qui lui permit de voir & d'embrasser GUISCARD

B L A N C H E, *avec émotion.*

GUISCARD ! ... le Roi ! .... Mon Père ...

S I F F R E D I.

Eh bien ! Au nom du Comte,  
Ma fille, d'où vous vient une rougeur si prompte ?  
Cet intérêt, ce trouble & cette émotion...

B L A N C H E.

Mon Père... il est le fils de votre adoption  
Je prends part à son sort come à celui d'un Frère

S I F F R E D I.

Il suffit... Laissez-moi : Vous saurez ce mystère.

SIFFREDI, dans un monologue, fait voir toute la douleur qu'il a de ne pouvoir douter que sa Fille & GUISCARD ne s'aiment : Il se reproche de ne l'avoir pas prévu & il frémit des suites. Le Roi en mourant vient de reconnoître GUISCARD pour l'Héritier du Trône, mais c'est à condition qu'il épousera CONSTANCE. Cet Himen peut seul assurer le repos de l'E-

tat : C'est le seul moyen d'empêcher que la Sicile ne soit encore en proie à toutes les horreurs d'une guerre intestine. D'ailleurs , SIFFREDI est engagé de parole avec OSMONT ; il lui a promis sa fille en mariage ; l'union du Chancelier avec le Comteable importe au bien public & SIFFREDI ne connoit rien qui puisse entrer en balance avec sa parole & son devoir

Périffe le mortel , périffe le cœur bas  
 Qui , portant dans ces mains le destin des États ,  
 Plein des vils sentimens , que l'intérêt inspire,  
 Immole à sa grandeur le salut d'un Empire !

GUISCARD paroît : SIFFREDI , avant de se déclarer , veut sonder son cœur ; il lui confirme la mort du Roi & fait un éloge de ce Prince , qui puisse en même tems servir de leçon à GUISCARD :

Il tenoit pour maxime  
 Qu'un Roi doit préférer , obsédé comme il est ,  
 Un Ami qui l'afflige , au Flateur qui lui plait.  
 On ne vit point , au sein de l'horrible misère  
 Le Laboureur gémir du bonheur d'être père ;  
 Il fut récompenser & punir à propos ;  
 Père enfin de son Peuple , il fut plus què Héros.

SIFFREDI apprend ensuite à GUISCARD, que la Couronne n'appartient point à CONSTANCE, mais à un Fils de MAINFROI, élevé dans l'obscurité & inconnu à lui même. Il lui apprend que le Roi a reconnu ce Fils de MAINFROI pour son Successeur ; mais à condition qu'il épouserait CONSTANCE. GUISCARD, plein de feu & de noblesse, se met d'abord à la place de ce jeune Prince, s'échauffe en sa faveur ; mais doute qu'on puisse vaincre l'horreur qu'il doit sentir, quand il se conoitra, pour CONSTANCE, pour la fille de l'assassin de MAINFROI.

SIFFREDI combat ce sentiment, & fait voir la nécessité du Mariage ordonné par le Roi. GUISCARD continue à s'élever contre :

Eh ! que craindre après tout ? Il a pour lui, Seigneur, Sa naissance, ses droits, sans doute sa valeur.

Tout le sang de GUISCARD est prêt à couler pour ce Prince

Courons vers lui, Seigneur. Ah ! digne de sa race,  
Digne du Trône auguste où furent ses Aïeux,  
Peut-être qu'il se plaint que le sort envieux,  
Sur le Théâtre obscur d'une Scène privée,  
Confiner les vertus de son ame élevée,  
Et qu'il demande au Ciel l'heureuse occasion  
De montrer un grand cœur, & d'acquérir un nom.

## S I F F R E D I.

Et peut être qu'aussi sa frivole jeunesse  
S'endort avec l'amour au sein de la mollesse !

GUISCARD répond avec l'enthousiasme  
d'une ame jeune & grande :

Mon cœur répond du sien; oui, Seigneur, sans éfort,  
De mon état obscur je m'élève à son fort ;  
Et je sens qu'à l'aspect de sa noble carrière ,  
Mon ame avec transport s'élançant toute entière  
Bruleroit d'égalier , en vertus come en rang ,  
Ces Héros glorieux dont je ferois le sang.

## S I F F R E D I.

Eh bien ! hâtez-vous donc de marcher sur leur trace.  
Et vous , dont il promet d'être la digne race ,  
Mânes de ses Aïeux , je vous prens à témoins !

GUISCARD est étoné, prie le Ciel de  
lui doner les vertus de son nouvel état,  
marque sa reconoissance à SIFFREDI; ne  
veut régner que par ses conseils &c. mais  
montre toujours le plus grand éloigne-  
ment pour le mariage de CONSTANCE:  
C'est le seul point sur lequel il n'en veut  
croire que lui même. Mais, lui dit  
SIFFREDI,

Un autre à vos refus doit avoir la Couronne  
C'est le Roi des Romains ...

G U I S C A R D.

Mais le sang me la done.

Je maintiendrai mes droits Assemblés le Sénat :  
Allés & que les Grands, les Barons de l'État ,  
Viennent rendre à leur Maître un légitime hommage.

L'Acte finit par un Monologue de GUI-  
CARD , où tout son amour pour BLANCHE  
éclate. Il est transporté de l'idée de met-  
tre un Diadème aux pieds de ce qu'il aime.

Je vois sans m'éblouir l'éclat du rang suprême.  
Mais , ô ma chère BLANCHE ! un Trône t'étoit dû :  
Je vais , en t'y plaçant , couronner la vertu.

A C T E I I.

Dans l'intervale du premier & du se-  
cond Acte , GUICARD voulant rassurer  
BLANCHE , qu'il a trouvée en larmes &  
craignant de le perdre , lui a laissé sa si-  
gnature , comme un engagement de sa part,  
qu'il lui a ordonné de remettre au Chan-  
celier , en lui déclarant ses intentions pour  
elle. BLANCHE a remis cette signature à  
son Père , qui , rendu au Sénat , en a fait  
un usage contraire aux desseins du Prince.

Après avoir fait lecture du Testament du feu Roi, qui, en rappelant GUISCARD au Trône, ordonne qu'il épousera CONSTANCE, il ajoute, que le Prince consentoit à tout. Voilà, a-t-il dit, un acte signé de sa main Royale, par lequel il assure sa Couronne & sa foi à CONSTANCE. Au moment même la voute a réenti d'un applaudissement général; la joie s'est peinte sur tous les fronts. GUISCARD interdit & confus, ne possédant encore que le nom de Roi, sans pouvoir, sans expérience, n'a pas cru devoir en ce moment s'opposer au vœu de tout l'État; il s'est levé, & a remis l'assemblée au lendemain.

## S C È N E P R E M I È R E.

## GUISCARD &amp; RODOLPHE.

GUISCARD furieux apprend à RODOLPHE tout ce qui s'est passé; BLANCHE, placée par son Père au rang des Spectateurs, a été témoin de cette Scène cruelle. GUISCARD venoit pour la désabuser; mais SIFREDI a fait partir sa fille pour Belmont; & quoique Belmont touche à Palerme, d'indispensables soins enchainent GUISCARD à la ville. Mais en attendant qu'il puisse voir BLANCHE, & qu'au Conseil du

178 JOURNAL HELVETIQUE  
lendemain tout se répare, il veut écrire à  
BLANCHE. En ce moment SIFFREDI pa-  
roit.

## S C E N E I I.

### GUISCARD & SIFFREDI.

GUISCARD lui fait les reproches les plus vifs SIFFREDI s'opose à l'indignation & aux emportemens de GUISCARD, avec le calme d'une ame remplie de l'amour de son devoir & de sa Patrie. On lui a remis le seing du Roi. Il a crû, pour s'en servir, ne devoir consulter que la gloire du Roi & le salut de l'Etat; & pourvu qu'il sauvât l'une & l'autre, il n'a compté pour rien de se perdre lui même. Il lui représente fortement, qu'il n'y a que l'himen de CONSTANCE qui puisse affermir la Courone sur sa tête; qu'en ne l'épousant pas, il doit craindre la plus funeste révolution pour le Royaume & pour lui même; qu'il hazarde l'Etat, son Trône, & sa vie. GUISCARD est résolu de tout braver: Malheur à qui osera lui résister! malheur à SIFFREDI lui même! SIFFREDI lui présente son sein, & le conjure ensuite d'écouter celui qui lui sert de Père, & qui, pour le seul avantage de l'E-

tat & du Roi refusoit ce qu'un autre ,  
peut être , acheteroit d'un crime. Il se  
jette à ses pieds.

Vois ton Ami , ton Père , embrassant tes genoux ,  
Te conjurer en pleurs de te vaincre toi même ;  
A tes pieds avec moi , vois un Peuple qui t'aime ,  
Et que le Ciel confie à tes soins paternels.  
Citoyens , Magistrats , Ministres des Autels ,  
Tous ceux de qui la main aux travaux occupée  
Fait croître la moisson de leur sueur trempée ,  
Qui nourrissent l'Etat , & suportent la faim ;  
Vois le vieillard courbé , l'enfant pressant le sein ,  
Et l'Epoux , & l'Epouse , & la Mère , & la Fille ;  
Tout un grand Peuple enfin composant ta famille  
(Car les sujets des Rois sont leurs premiers enfans)  
Vois les, dis-je , à tes pieds, incertains & tremblans :  
Sauve nous , disent-ils , d'une guerre intestine :  
Faut-il à l'incendie , au meurtre , à la ruine ,  
Abandoner encore nos champs & nos cités !  
Ah ! pour d'autres emplois que nos calamités ,  
Réserve un sang pour toi tout prêt à se répandre !  
Résisterez vous donc à cette voix si tendre ?  
Eh quel triste bon heur rapportant tout à soi ,  
Peut balancer son Peuple en l'ame d'un bon Roi !  
La Vôtre... Mais , Seigneur, je vois qu'elle est émue  
Ah ! ne dérobez point ces larmes à ma vuë ;  
L'orgueil du Trône, hélas ! n'est que trop inhumain !

GUISCARD tend la main à SIFFREDI, & lui reproche d'un ton atendri, qu'il l'a mis entre deux précipices ; que détruire l'espoir de CONSTANCE, c'est hazarder l'Etat ; que le remplir, c'est trahir BLANCHE & le sang de MAINFROI :

De tous côtés , déchiré combatu ,  
La vertu dans mon cœur s'opose à la vertu.

SIFFREDI a fait le mal ; c'est à lui à venir à son aide. Il faut que le lendemain il fasse au Sénat l'aveu de sa témérité, & qu'il apuie les droits de GUISCARD de son suffrage :

A ce prix  
Ton Maître te pardone , & redevient ton fils

SIFFREDI sent les bontés de son Roi ; mais il s'en croiroit indigne s'il obéissoit. GUISCARD fort furieux, en déclarant à SIFFREDI que CONSTANCE ne sera jamais que sa sujette :

Toi , rends grace à l'amour dont mon cœur est  
épris ,  
Qui te protège encore lorsque tu le trahis.

### S C E N E I I I.

Monologue de SIFFREDI, qui résout de

hâter le mariage de sa fille avec le Cointable. C'est le seul moyen de sauver l'Etat & le Roi. Ce moyen le perdra ; mais s'agit-il de lui ?

## S C E N E I V.

SIFEREDI &amp; OSMONT.

Civilités réciproques : OSMONT reclame la promesse du Chancelier, & en presse l'exécution. Cet hymen, dit le Chancelier, importe à l'Etat, Venez : Allons à BELMONT ; vous y recevrez la main de BLANCHE sans pompe & sans éclat.

## A C T E I I I.

La Scène est à Belmont.

Monologue de BLANCHE, qui se croyant trahie par GUISCARD, lui adresse des reproches & des plaintes sur toutes les assurances de fidélité qu'il lui avoit données ce jour même.

Ta tendresse jamais ne fut plus éloquente !

Hélas ! sans rassurer ta malheureuse Amante,

Que me lui disois-tu que de superbes loix,

Dans la grandeur du Trône emprif nent les Rois ?

BLANCHE en auroit gémi ; mais moins infortunée,

N'acufant que ton rang & que fa destinée ,  
Elle eût vécu peut-être ,

SIEFFREDI arrive , & BLANCHE fait un vain éfort pour lui cacher fes larmes & fon trouble. SIEFFREDI plaint fa fille ; il ne veut point l'acabler fous le poids du reproche. Il devoit prévoir ce qui eft arrivé , & il s'acufe lui même plus qu'il né la blame ; mais il faut s'armer de courage & faire un généreux éfort. Il feroit trop honteux qu'on put croire qu'elle nourrit encore quelque efpoir d'être aimée du Roi.

B L A N C H E .

Ah ! cet efpoir , Seigneur , il l'a trop bien détruit.

S I E F F R E D I .

Il l'a dû. De vos feux quel eut été le fruit ?  
Ta folle paffion a-t-elle donc pû croire  
Qu'oubliant ce qu'il doit à fon Peuple , à fa gloire ,  
T'immolant nôtre fang , nos biens , nôtre repos ,  
D'un romanesque amour méprifable Héros ,  
Il dût , pour être à toi , hazarder fa Courone ?

Crois-tu que j'euffe foufert qu'alumant  
fes feux , au flambeau de vôtre himen ,

La Discorde cruelle embrasat ma Patrie,  
Que mon sang, que ma fille en devint la Furie ?

SIFFREDI lui déclare qu'il n'y auroit  
jamais consenti. Il espère qu'elle n'aura  
bientôt plus que zèle & respect pour son  
Roi. Mais ce n'est pas assez.

On ne vit pas pour soi.  
Plus le fort nous élève au dessus du vulgaire,  
Plus il nous met en bute à ce Juge sévère,  
Qui cherche nos défauts, &, sans respects des  
rangs,  
Console sa bassesse en médissant des Grands.

Il faut le convaincre que ma fille, à  
l'exemple du Roi, a dû se vaincre elle  
même,

Et coupant à l'espoir sa dernière racine  
Prendre un illustre Epoux, que ma main te destine,

A cette proposition **BLANCHE** paroît  
éperdue. Son Père lui nomme le Conê-  
table :

Il est puissant, vous aime,  
Je vois en vain vos yeux de larmes se remplir :  
Ma parole est donnée, elle doit s'accomplir,  
Et dès aujourd'hui même.

BLANCHE fait à son Père les supplications les plus touchantes ; elle se jette à ses pieds ; les baigne de larmes ; ajoute aux raisons les plus fortes ce qu'elle croit le plus capable d'émouvoir. SIFFREDI est attendri ; mais inébranlable dans ses principes , il ne cède point à la pitié. Il déclare à BLANCHE qu'il va lui amener OSMONT. Venez, dit il à LAURE qui paroît ; affermez BLANCHE par vos conseils ; que je la retrouve préparée à m'obéir.

## B L A N C H E.

Non, ce n'est qu'à la mort que mon cœur se dispose.  
 Quel amour est trahi ! quel devoir on m'impose !  
 Ah, LAURE !

LAURE lui dit qu'elle ne peut approuver sa douleur ; que GUISCARD ne mérite pas ses larmes.

Ce n'est que du mépris qu'on doit à ce parjure.

## B L A N C H E.

Sans doute... Mais , hélas ! crois-tu qu'ainsi soudain  
 Un cœur puisse passer de l'amour au dédain ?  
 Qu'un sentiment si cher , né dans la solitude ,

Par

Par l'estime forme , nourri par l'habitude ,  
Soit détruit aussi-tôt qu'on cesse d'estimer ?  
Longtems on aime encore en rougissant d'aimer !

Elle apprend à LAURE que son Père veut  
qu'elle épouse OSMONT, qu'elle l'épouse  
ce jour même.

L A U R E.

Eh bien , vous êtes outragée ;  
Ce jour a vû l'afront , il vous verra vengée.

B L A N C H E.

Vangée ! hélas ! sur qui ? Sur GUISCARD , ou sur  
moi ?

LAURE lui représente avec force tout ce  
qui s'est passé au Sénat ; on dit, ajoute-t-  
elle , que demain il épouse CONSTANCE.

B L A N C H E.

Ah , parjure !

L A U R E.

Pouvés vous balancer ?

B L A N C H E.

Dès demain ?

L A U R E.

On l'affure

B L A N C H E.

Eh ! qu'il étouffe donc , s'il se peut dans son cœur ,  
Le cri du sang d'un Père & le remords vangeur .

LAURE , je veux t'en croire ; un fier dépit me  
guide.

Tu me regretteras , home lâche & perfide !

Oui , mon himen fera son tourment & le mien.

Il a trahi mon cœur , j'ai mal connu le sien ;

D'un repentir tardif il fera la victime ;

Je servirai d'exemple à celles qu'une estime

Dans leur crédule esprit trop prompte à se former

Sous l'apas des vertus engageroit d'aimer.

LAURE applaudit à cette résolution. Que  
votre himen précède celui de GUISCARD.

Que dans les bras d'OSMONT le perfide vous voie.

B L A N C H E.

Oui dans mon désespoir je goûterai la joie..

Quelle joie !

## S C E N E I V.

SIFFREDI s'anonce avec OSMONT. Il le présente à sa fille. OSMONT lui dit que l'aveu d'un Père autorise ses feux , mais que ce n'est pas assez pour son bonheur.

Croirai-je que du moins la vertueuse **BLANCHE** Consentira sans peine à former ce beau nœud ?

**B L A N C H E.**

Seigneur... l'obéissance.... un Père.... son aveu...  
Je me meurs....

**O S M O N T.**

Ciel !

**S I F F R E D I.**

Ma fille ! A peine elle respire.

**B L A N C H E... à Laure.**

O mon Père ! .. Aide moi.. Je ne puis me conduire !

**S I F F R E D I, à Osmont.**

Je la suis : Pardonnez à mon soin paternel.

Je ne vous quite point dans ce trouble mortel.

## A C T E I V.

Monologue de **BLANCHE**, qui vient d'épouser **OSMONT**.

C'en est donc fait , hélas ! un nœud fatal me lie  
 Mon malheur n'aura plus de terme que ma vie  
 Puisse mon père un jour ne se point reprocher  
 Le sacrifice affreux qu'il vient de m'arracher !  
 Veux tu précipiter mes vieux ans dans la tombe !  
 M'a-t-il dit. A ce mot mon courage fucombe :  
 J'ai traîné vers l'Autel mes pas avec terreur.  
 O ! comment exprimer ce qu'a senti mon cœur ,  
 Quand à la main d'**OSMONT** j'ai joint ma main  
 tremblante !

**LAURE** acourt troublée & tenant un Billet. **GUISCARD** l'avoit comis aux soins de **RODOLPHE**, qui n'a pû le remettre plutôt à **LAURE**.

## B L A N C H E.

Quoi **GUISCARD**... Il m'écrit... Croit-il par une Lettre...

Voyons LAURE. Mais, non... mon cœur m'en  
presse en vain ;

Non je ne lirai point un billet que sa main.:

Eh que peut-il me dire ? ...

LAURE dit que son Frère proteste que son Maître est innocent, & n'a fait que se prêter à la nécessité. Qu'il alloit lui expliquer ce mystère ; mais qu'OSMONT & SIFREDI mandés à Palerme, l'ont appelé près d'eux. BLANCHE frappée de ce Discours prend la Lettre....

Done ,

Ah done .. ma main tremble, & tout mon corps  
friffone !

Que tantôt à l'aspect d'un billet de sa main  
Un-trouble différent eût agité mon sein !

BLANCHE lit la Lettre où GUISCARD la rassure, lui dit qu'il la verra si tôt qu'il en fera maître & finit par lui jurer qu'en dépit de tout, il n'y a rien que la mort, qui puisse l'empêcher d'unir son sort au sien. Cette lettre jette BLANCHE dans le plus grand trouble & le plus grand desespoir : Elle ne peut plus penser que GUISCARD l'ait trahie, & elle s'en voit pour jamais séparée.

O dépit infensé ! trop aveugle courroux !

Un instant a donc mis un abime entre nous !

Auroit-elle dû si-tôt en croire les apparences ? Devoit-elle se hater de perdre son amant & elle ?

C'est toi qui l'as voulu Père trop rigoureux !  
De ton âge endurci la cruelle prudence ,  
Un moment de dépit , une folle vengeance ;  
Toi même , LAURE , hélas , ta fatale amitié ,  
Vous m'avez tous trahie & mon cœur s'est lié.

LAURE s'excuse sur son zèle ; elle accuse le Prince tout au moins de foiblesse.

L'amour est moins timide en un cœur magnanime ,

B L A N C H E , *vivement.*

Arrête , LAURE , & crains que ta témérité ;  
Ne porte un jugement encore précipité.  
Dans l'abime déjà c'est toi qui m'a poussée.

BLANCHE , après bien des agitations se détermine enfin à n'avoir aucune explication avec le Roi , à ne le jamais voir , à dévorer ses pleurs en secret & surtout à bien cacher ses douleurs à son Epoux.

Je l'ai vu m'observer d'un œil sombre , inquiet,  
 Il sembloit de mon cœur épier le secret ;  
 S'il en est encore tems qu'à jamais il l'ignore...  
 Mais périr lentement d'un feu qui vous dévore !  
 Et dans son cœur sans cesse en étoufer l'éclat ,  
 Eprouver au dedans un douloureux combat ,  
 Et montrer au dehors un front calme & tranquile ;  
 Que la vie est alors un fardeau difficile !

## S C E N E I I I.

Le Roi s'avance. Un tremblement fait  
 BLANCHE ; elle veut fuir , & n'en a  
 pas la force. GUISCARD se jette à ses  
 pieds avec transport. Etoné de sa froideur,  
 il lui dit :

M'aurois-tu fait l'afront de douter de mon cœur ?  
 Ton ame ne t'a pas répondu de la mienne !

Sache , ajoute-t-il , que ton Père abusant  
 de ma signature , a tourné contre nous.....

Mais quel tourment te presse ?  
 Tu trembles .. tu pâlis... ma chère BLANCHE !

BLANCHE , *du ton de la douleur la plus profonde.*

Laisse !

Eh ! laisse-moi , GUISCARD !

592 JOURNAL HELVETIQUE  
G U I S C A R D.

Moi , te laisser ! Jamais.  
Non , jamais.. A mon cœur il faut rendre la paix  
Il faut qu'à ton amant cette bouche adorée  
Renouvelle la foi...

B L A N C H E.

Mon ame est déchirée.  
O crime irréparable !

G U I S C A R D , *vivement.*

Il ne l'est pas. Eh bien ,  
Ton cœur s'est trop hâté de condamner le mien ;  
Tu devois mieux conoitre un Amant qui t'adore ;  
Mais tout est réparé , si tu m'aimes encore...  
Dis que je suis aimé.

La résistance de BLANCHE , son trouble , son embarras , tout annonce à GUISCARD un secret qu'on lui cache. Il presse BLANCHE de s'expliquer. Après plusieurs repliques de part & d'autre elle lui apprend qu'OSMONT est son époux.

G U I S C A R D.

Ton époux ! Que dis-tu !

OSMONT !

B L A N C H E.

Il est trop vrai

G U I S C A R D.

Je reste confondu ..

Qu'as tu fait , juste ciel !

B L A N C H E.

L'autorité d'un Père

Une fatale erreur. .

G U I S C A R D.

Perfide ! elle t'est chère

Cette erreur que l'amour auroit sù démentir.

Penses-tu m'abuser par un vain repentir ?

OSMONT, ô ciel ! OSMONT posséder tant de char-  
mes !

Tu l'aimeis .. oui...

B L A N C H E.

Cruel !

G U I S C A R D.

Je vois couler tes larmes..

Que servent à présent ces regrets superflus ?  
 Toi seul as pu nous perdre , & tu nous a perdus  
 Ciel ! tandis qu'acufant l'éternité des heures ,  
 Mon cœur impatient voloit vers ces demeures ,  
 BLANCHE me trahiffoit !

B L A N C H E.

Eh bien ! tu dois hair  
 Celle qui t'adoroit , & qui t'a pu trahir.  
 Je ne te dirai point que mon Père .. que LAURE ..  
 Plus à plaindre que toi je m'acufe & m'abhorre.  
 Va , d'un fatal amour perds jufqu'au fouverir ;  
 Laisse à mon triste cœur le foin de me punir ,  
 Et fuis moi pour jamais.

G U I S C A R D.

Demande donc ma vie ;  
 Ma vie est de t'aimer.

Mais non , ajoute-t-il , tu n'a pu trahir  
 tes vœux & les miens ; tu n'as pu former  
 ces nœuds auxquels on t'a contrainte ; ta  
 foi m'étoit engagée

Oui , tes fermens d'avance avec moi t'ont liée ,  
 Cette main est à moi. ( il lui prend la main. )

OSMONT *qui arrive en ce moment.*

Qu'elle vient d'être unie à celle d'un Epoux ?

B L A N C H E.

Non , ces nœuds sont sacrés , & mon cœur les ré-  
vère.

SIFFREDI paroît ; elle court à lui , & sort en le conjurant de détourner les maux qu'elle prévoit.

Le Conétable parle fièrement au Roi ; SIFFREDI lui oppose les droits de Père & d'Epoux ; GUISCARD reproche à SIFEREDI l'abus qu'il a fait de sa signature. Il soutient que BLANCHE entraînée aux Autels n'a pu engager à OSMONT sa foi ; que les nœuds , l'effet de la surprise & de la violence , sont nuls ; que fondé sur la promesse de BLANCHE , & armé de sa toute puissante , il les fera béiser par la loi , & il sort en allant au Conétable :

Si le jour t'est cher , désormais m'envisage ,

Qu'avec l'œil d'un fujot soumis & repentant ,

Celle qu'aime ton Maître , & que mon Trône attend.

Il sort.

OSMONT furieux s'empporte contre la tyranie de GUISCARD. Il ne veut plus le reconoitre pour Roi. Il court à Palerme désabuser CONSTANCE & ses amis.

SIFFREDI, en blamant le Roi, tâche de détourner le Conétable des partis violens: Celui ci rejette tous les partis moderés. En ce moment, RODOLPHE paroît à la tête des Gardes; OSMONT forcé d'obéir, lui rend son épée, & le fuit au Fort, où RODOLPHE a ordre de le conduire. SIFFREDI le quite en lui disant qu'il va trouver le Roi:

Mes yeux par le sommeil ne seront pas fermés,  
Que vous ne soiez libre, & les esprits calmés.

## A C T E V.

Il fait nuit.

### SCENE PREMIERE.

Monologue de SIFFREDI. Il a vû le Roi: Le Conétable fera libre aux premières traces du jour; mais le Roi persiste à ne pas vouloir le reconoitre pour époux de BLANCHE. Réflexions sur les passions des Rois. Retour de SIFFREDI sur lui même.

## S C E N E I I.

OSMONT & SIFFREDI.

OSMONT a obtenu du Comandant du

Fort, qui est sa créature, d'en sortir, à condition d'y rentrer avant le jour. Il ne respire que vengeance & fureur. SIFFREDI tâche de le ramener à des partis modérés ; OSMONT lui oppose l'honneur.

## S I F F R E D I.

N'appelés point honneur cet enfant de l'orgueil  
Eternel artisan de discorde & de deuil

Qui, toujours alteré de sang & de vengeance,  
N'est jamais assés grand pour pardonner l'offense  
Qui, superbe & farouche, immole tout à foi,  
Et prend le préjugé, non la vertu, pour loi.

SIFFREDI le quite en lui disant qu'il  
fera de nouveaux efforts auprès du Roi,

S'il persiste à n'avoir que son desir pour loi  
Je ne partagerai vos complots ni son crime ;  
Mais je serai, Seigneur, sa première victime.

OSMONT, à qui la modération de SIFFREDI est suspecte, & qu'elle ne rend que plus furieux, résout de s'assurer de BLANCHE avant que de rentrer au Fort

J'ai des amis tout prêts, la nuit me favorise ;  
Allons les disposer autour de ce Palais.  
Il faut de mon projet assurer le succès,  
Il faut pouvoir forcer mon épouse à me suivre

Ah ! dans les noirs transports auxquels mon cœur  
se livre

Elle, GUISCARD & moi , je puis tout immoler.  
J'entens du bruit. Sortons. ( il fort )

BLANCHE entre suivie de LAURE.

L A U R E.

Où voulés vous aller ?  
Errante en ce Palais , vôte douleur muette  
Y promène au hazard sa démarche inquiète ;  
Et poursuivant en vain un repos qui vous fuit.

B L A N C H E.

Abandone mon ame au trouble qui la fuit :  
Vas , laisse moi , ton soin m'importune & me gêne.

L A U R E.

Moi , vous laisser , ô Ciel ! & lors qu'à vôte peine  
Une éfroyable nuit ajoute son horreur !

B L A N C H E.

Une horreur plus afreuse est au fond de mon cœur.

BLANCHE oblige LAURE à sortir

Laisse moi... je le veux... mon amitié l'exige  
Tes conseils m'ont perdue.

BLANCHE reste seule en proie aux agitations & aux tourmens de son cœur. Après s'y être livrée quelque tems, elle se jette dans un fauteuil.

Ne puis-je me calmer ? . La terreur me poursuit.  
Que pour les malheureux l'heure lentement fuit !  
Qu'une nuit paroît longue à la douleur qui veille :

Elle entend du bruit, elle se lève éfrayée.  
C'est le Roi

G U I S C A R D.

Rassure toi.

J'ai su me ménager une secresse entrée

B L A N C H E.

Comment en vous voyant puis-je être rassurée ?

G U I S C A R D l'interrompant.

O BLANCHE ! écoute moi ! le tems est précieux.  
RODOLPHE avec ma garde atend près de ces lieux,  
Et le trajet est court de Belmont à la Ville.  
Il faut me suivre ; viens, un respectable azile ..

B L A N C H E.

Qu'osés-vous dire à Ciel ! & que proposés-vous ?  
Un azile ! En est-il qu'auprès de mon époux ?

GUISCARD a ma vertu réservoit cet outrage !  
 Avés vous oublié qu'un nœud sacré m'engage ?  
 Et que l'honneur me fait un austère devoir  
 De ne jamais ofer vous entendre & vous voir ?  
 Que je ne dois songer qu'à bannir de mon ame  
 Le souvenir trop cher d'une première flame ?  
 Que vous devés me fuir & qu'Epouse d'OSMONT ,  
 Vôtre amour déformais n'est pour moi qu'un affront ?

Non , dit GUISCARD , tu ne l'ès pas !  
 OSMONT est ton ravisseur. On a surpris  
 ta foi. Si la loi te degage & te permet...

### B L A N C H E .

Seigneur ,  
 La Loi permet souvent ce que defend l'honneur

GUISCARD insiste ; BLANCHE demeure  
 ferme ; on voit tout ce qu'il en coute à  
 son cœur ; un sentiment trop tendre lui  
 échape, elle s'en aperçoit , revient sur  
 elle même, & , avec un éfort marqué elle  
 dit à GUISCARD

Plaignez , mais respectez la chaine qui me lie ,  
 Et recevez de BLANCHE un éternel adieu.

GUISCARD dit qu'il ne le reçoit point ;  
 un affreux desespoir s'empare de lui.

Je ne me conois plus ! **BLANCHE** veut que je meure  
 Qui, tu le veux... Eh bien, j'obéis, & sur l'heure  
 Ce fer. .

**B L A N C H E.**

**GUISCARD** arrête, ou le plonge en mon sein...  
 Termine par pitié mon malheureux destin  
 C'en est trop... Je succombe à ma peine cruelle.  
 Au nom de cet amour !

**G U I S C A R D.**

Trahi par toi, cruelle !

**B L A N C H E.**

Oui, j'ai trahi l'amour, mais il reste à mon cœur  
 La vertu qui console au comble du malheur.  
 Veux tu me la ravir... veux tu fouiller ma gloire ?  
 Si je pouvois, cruel, & te suivre, & te croire ;  
 Serois-je digne encor, & du jour, & de toi ?  
 Non..

**G U I S C A R D.**

Je meurs à tes pieds.

Dans ce moment **OSMONT** arrive

**GUISCARD** aux pieds de **BLANCHE** ! A moi, Tirez,  
 vengeance

Défends toi !

**G U I S C A R D.**

Songe, traître, a ta propre défense

Il se battent. **OSMONT** tombe mortel-

lement blessé; **BLANCHE** court à lui; il se ranime, & lui plonge son épée dans le sein.

Femme perfide, meurs.

**SIFFREDI** entre alors, voit son gendre mort, & sa fille expirante.

Contemple ton ouvrage, lui dit **GUISCARD**.

**BLANCHE**, à **GUISCARD**.

Où si je te fus chère, accorde m'en le gage :  
Ne lui reproche rien.

**S I E F R E D I .**

Infortuné vieillard !

**B L A N C H E .**

à *Guiscard*.

à son père.

Console ses vieux ans..... Vous consolés **GUISCARD**  
L'un à l'autre, en mourrant, ma tendresse vous  
done

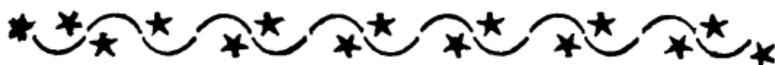
La lumière me fuit... la force m'abandonne.

Ciel! prends pitié de moi.. **GUISCARD**... ta  
main? ... Je meurs.

**G U I S C A R D .**

Elle expire ! La mort réunira nos cœurs

Il veut se tuer on le défarme.



## BERENICE A TITUS.

## H E R O Ï D E.

**M**ON cher Prince m'écrit.. . bonheur inattendu!  
 MON adorable Amant ! Amant que j'ai perdu ! ...  
 Non , Seigneur , vôtre lettre à mon ame agitée  
 Ne rendra point hélas ! la paix qui m'a quittée.  
 Elle n'adoucit point mes amères douleurs ;  
 A chaque mot , mes yeux se remplissent de pleurs.  
 Tu voudrais consoler une amante affligée ?  
 Non , TITUS , dans l'abîme où ta main m'a plongé  
 Mon seul espoir c'est toi ; c'est toi seul , ou la mort.  
 TITUS m'abandoner ! ô sort , funeste sort !  
 Il peut m'abandoner ? .. Ce Prince que j'adore ,  
 Ce Dieu , qu'à chaque instant mon triste cœur im-  
 plore ,

Va me sacrifier aux barbares Romains !  
 Mon Amant , le plus doux , le meilleur des humains  
 Promet , Dieux ! il promet d'éloigner BERENICE !  
 O désespoir ! C'étoit promettre mon supplice.  
 Ce n'est donc plus qu'un jeu que de manquer de foi ;  
 Vous n'êtes donc injuste , & cruel que pour moi ?  
 Vous voyez sous vos loix fléchir toute la terre ,  
 Vous êtes presque égal au Maître du tonnerre ,  
 Vous m'aimez , ah TITUS ! & vous m'allez quitter ?

Craindrois-tu Rome ? Quoi , tu crains de l'irriter  
 Quand je meurs ? quand tu fens mon amour , & ma  
 peine ?

Mais fuyons de ces lieux ; régnez en Comagène ;  
 L'amour nous y suivra. Viens TITUS, viens mon Roi,  
 Sois heureux ; viens régner sur mon Peuple , & sur  
 moi.

Tu ne fais pas le prix d'une amante fidèle ,  
 Les Cieux font dans ses bras , on n'est Roi qu'avec  
 elle.

Méprise ces Romains , & leur Trône odieux ,  
 BERENICE pour toi dédaigneroit les Dieux...  
 Que dis tu malheureuse ? Espérance trop vaine !  
 Mon insensible Amant à pû briser sa chaîne :  
 Nœud charmant, que l'amour lui même avoit formé.  
 Il ne m'aime donc plus Hélas ! il est charmé  
 Des sauvages atra its d'une gloire funeste ,  
 Qui détruit le bonheur , & que l'amour déteste.  
 Il ne m'acorde plus qu'une vaine pitié ;  
 Il m'ofre , l'infidèle , une froide amitié.  
 Quel dédomagement pour ma vive tendresse !  
 Amitié... nom fatal , qui m'outrage , & me blesse :  
 L'amour me vengera , l'excès de mon malheur  
 Dans l'ame de TITUS portera la douleur.



## L O T T E R I E S.

**L** E M A G I S T R A T de N E U C H A T E L ,  
 ayant résolu de réédifier & d'agrandir le  
 bâtiment qui sert d'Hôpital à cette Ville,  
 en vûe du plus grand soulagement des pau-  
 vres , a jugé nécessaire d'ordonner l'établif-  
 sement d'une Lotterie dans cet objet si in-  
 terressant.

Le fonds de cette Lotterie , dont la Ville  
 de N E U C H A T E L est garante , fera de  
 L. 45000. valeur de France. Elle aura  
 6250. Billets , & 1250. Lots en une seule  
 Classe , & la mise sera de trois Louis d'or  
 neufs , valant L. 72. de France. On pré-  
 lèvera le 10. pr. 100. pour tout bénéfice  
 & fraix.

Les Billets seront signés par Mr. le *Mai-  
 tre Bourgeois* B O U R G E O I S , Directeur de la  
 Lotterie , & par Mr. R E N A U D *Sécretaire de  
 Ville*. Les personnes qui en fouhaiteront  
 pourront s'adresser à Mrs. *Erhard* B O R E L  
 & *frères* R O U L E T Négocians , établis Col-  
 lecteurs. Les Etrangers affranchiront leurs  
 Lettres.

Cette Lotterie se tirera publiquement à  
 l'Hôtel de Ville en présence du M A G I S -  
 T R A T le 17. Septembre 1764. ou plutôt,

si elle se trouve remplie avant ce terme, C'est de quoi on informera le public & on lui fournira aussi des Listes imprimées du tirage.

### DISTRIBUTION DES LOTS.

1 de	- - - -	L. 45000.
1 de	- - - -	- 30000.
1 de	- - - -	- 20000.
2 de	- 10000	- 20000.
3 de	- 8000	- 24000.
5 de	- 5000	- 25000.
5 de	- 3000	- 15000.
20 de	- 1000	- 20000.
60 de	- 800	- 48000.
100 de	- 400	- 40000.
450 de	- 200	- 90000.
600 de	- 120	- 72000.
premier Billet forti blanc		500.
dernier Billet forti blanc		500.

1250 Lots Argent de France L. 450000.

### B A L A N C E

*Recette.*

6250 Bil à L 72. L. 450000.

*Dépense.*

1250. Lots L. 50000.

Les Lots se distribueront trois semaines après le tirage fini.

**L**LA Ville Impériale de DORTMUND a arrêté le 16 Janvier dernier, une 23me

Loterie , privilégiée per le Magistrat, du Capital de 320 mille Florins d'Hollande. Cette Loterie, divisée en 5 Classes, consiste suivant le Plan spécifié ci après, en vingt mille Billets, & en vingt sept mille cinquante Lots gagnans. La mise pour toutes les Classes est de 16 Florins argent courant d'Hollande ; mais pour faciliter cette mise , elle sera payée come fuit, favoir :

à la première Classe	F. 1 & demi
d'Hollande.	
à la seconde Classe franche de mise.	
à la troisième	4 & dem.
à la quatrième	5

---

Faisant en tout comptant F. 11.

Et pour remplir à la mise on done  
crédit à chacun de la 5 Cl. de F. 5.

---

F. 16.

Lesquels 5 Florins ne seront déduits qu'après le Tirage de toute la Loterie, du gain que chacun fera infailliblement dans la 5me. Classe, vû que dans la 5me. Classe tous les 20000 Billets seront gagnans.

Pour faciliter l'étranger, la Direction de la présente Loterie a trouvé à propos de réduire les mises en différentes Monoies, favoir qu'on recevra pour la nourriture

des Billets le Florin d'Hollande à raison de 44 sols de France, ou de 26 sols argent Courant de Genève, revenant à 14 Batz 2 Creutzers de Suisse.

La distribution des Billets se fera au Bureau Général de cette Loterie à Dortmund par les Autorisés pour cet effet qualifiés, & du reste la Collecte se fera & les Billets se trouveront chez les Collecteurs & Correspondans tant dans cette Ville que dans les autres Villes principales des Pays étrangers.

La Collecte comencera le Lundi 2 Avril de cette année 1764. & sera continuée jusqu'à l'enzième distribution de tous les Billets; néanmoins pour établir un terme fixe, le tirage de la première Classe se fera infailliblement le Lundi 9 Juillet 1764. la seconde le Lundi 13 Août, la troisième le Lundi 17 Septembre, la quatrième le Lundi 22 Octobre, & la cinquième & dernière Classe le Lundi 29 du dit mois d'Octobre 1764.

La nourriture des Billets se doit faire le plus tard le Vendredi avant le tirage de chaque Classe, de sorte que la troisième nourriture devra être faite au plus tard le Vendredi 14 Septembre, & la quatrième le Vendredi 19 Octobre 1764. Les Billets qui n'auront pas été nourris au jour

indiqué ci-dessus seront perdus pour les Intéressés, & resteront au profit de la Loterie, ce que les Intéressés doivent observer pour prévenir leur dommage ; on pourra l'éviter en payant pour toutes les Classes à la fois, contre reçu des Directeurs ou des Collecteurs spécifiés au dos des Billets.

Le Tirage de cette Loterie se fera publiquement & avec toute l'exactitude imaginable dans la grande Salle de l'Hôtel de la Ville Impériale de Dortmund par deux Orphèvres, en présence & sous l'inspection du Louable Magistrat, & des Respectables Conmissaires Mrs. J. A. BRUDMANN & H. Z. MALLINKRODT Sénateurs de la Ville, come aussi en présence de Mrs. les Directeurs. Il sera aussi permis à tous les Intéressés d'y assister librement.

Au premier jour du Tirage de la première Classe tous les 20000 Numeros seront mis dans l'une des Roués à la droite, après avoir été dûment mêlés, & au contraire les deux mille Lots de la première Classe, suivant le Plan spécifié ci-après, seront mis dans l'autre Roué à la gauche, & tirés ainsi alternativement l'un contre l'autre ; la même chose se pratiquera au Tirage de la seconde, troisième & quatrième Classe. Come donc au Tirage de

la cinquième Classe tous les vingt mille Numeros se trouveront dans l'une des Roués, & dans l'autre les vingt mille Lots de la cinquième Classe, ils feront tous tirés ainsi alternativement l'un contre l'autre, ce qui est en particulier un grand avantage pour le public, & les Billets qui sortiront feront dénoncés publiquement & enrégistrés par le Gréfier affermenté.

Par où il résulte évidemment & au grand avantage des Intéressés, que celui qui a été favorisé de la fortune dans les premières Classes ne se trouve cependant point exclu des Classes suivantes; mais qu'il peut, moyennant la petite mise prescrite & ci dessus spécifiée, être heureux dans toutes les cinq Classes, & retirer de chacune un profit considérable; en sorte qu'avec un seul Billet on peut tirer les cinq gros Lots des cinq Classes, qui montent ensemble à F. 27000 d'Hol. & quand même on n'auroit que des moindres Lots, on auroit toujors l'avantage de recevoir F. 23 & demi contre la mise de F. 16.

Tous les Billets de cette Loterie feront signés par M. J. VAN STOCK ou par son Fils J. H. VAN STOCK spécialement autorisé pour cet éfet par la très respectable Direction, & ceux qui ne feront pas signés par un desdits Srs. feront tenus pour faux & de nulle valeur.

## 1 Classe à f. 1 &amp; demi.

1 Prix de 2000 f.	
1	1000
1	500
2	200
5	100
10	40
20	30
30	20
40	15
50	14
100	12
150	8
200	5
200	4
1200	$2\frac{2}{1}$

2000 Pr. fail. f. 14350

2 prim. pour le premier & dernier Billet à 125 f. 250

2 prim. av. & ap le 2000 à f. 100 200  
2 prim. av. & ap le 1000 à f. 50 100

2006 prix & primes  
faifans f. 14900

## 2 Classe, fans mise.

1 Prix de 2000 f.	
1	1000
1	500
2	250
5	100
10	50
20	40
20	30
20	25
20	20
50	15
50	12
100	8
200	5
1000	3

1500 Pr. fail. f. 13450

2 prim. pour le premier & dernier Billet à f. 125 250

2 prim. av. & après le 2000 à f. 100 200

2 prim. av. & après le 1000 à f. 50 100

1506 prix & pr.  
faifant £. 14000

3 Classe à f 4 &amp; demi.

1 Prix de 3000 f.	
1	2000
1	1000
2	400
5	200
10	100
20	80
30	40
30	30
50	20
100	14
150	12
200	10
200	9
1200	8

2000 P. fait f 30100

2 prim pour le prém.  
& dernier Biffet à  
f 150 300

2 prim av. & après  
le 1000 à f. 150 300

2 prim. av & après  
le 2000 à f 100 200

2 prim av. & après  
le 1000 à f. 50 100

2008 prix & pr. fai-  
fant f 31000

4 Classe à f 5.

1 Prix de 5000 f.	
1	2500
1	1500
2	750
5	400
10	200
20	100
20	50
20	40
10	30
50	25
50	20
100	15
200	14
1000	12

1500 P. fait. f 37440

2 prim pour le prém.  
& dern Bill.  
à f 225 450

2 prim. av. & après  
le 5000 à f 200 400

2 prim. av. & après  
le 2500 à f 100 200

2 prim av & après  
le 1500 à f. 50 100

1508 prix & primes  
faifant f 38600

4 C à f. 5 crédits qu'on  
rabatra sur chaque Lot

Prix de 15000 f.	
1	8000
1	9000
2	2000
5	1000
10	300
20	200
30	100
30	50
50	40
100	30
150	20
200	15
200	12
1200	10
18000	8

20000	Prix
faisans	f 217900
2 prim pour le prem.	
& dern. Bill.	
à f	400 800
2 prim av. & après	
le 15000 à f	400 800
2 prim av. & après	
le 8000 à f	300 600
2 prim. av. & après	
le 5000 à f	250 500
4 prim. av. & après	
les 2000 à f	100 400
10 prim av & après	
les 1000 à f.	50 500.
<hr/>	
20022	primes & prêt
faisant	f 221500

B A L A N C E.

Ci.	Billets		Recette.	Pr & Pr.	Débourf.
1	20000	3. & demi	f 30000	2008	f 14900
2	20000			1504	14000
3	20000	4 & demi	90000	2008	31000
4	20000	5.	100000	1508	38000
5	20000	5. Crédit	100000	20022	22 1500

f. 320000. 27050 f 320000.

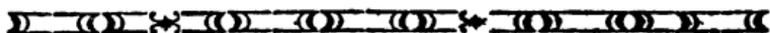
Tous les Lots gagnans seront payés sous le rabais de 10 pour cent , & apres le 10 pour cent levé , on paiera les Lots sur le pied 40 sols de France, pour chaque Florin d'Hollande, où à 24 sols argent Courant de Genève, revenant à 12 Batz 2 Creutzers de Suisse, quinze jours après le Tirage de chaque Classe, dans les mêmes Villes & par les mêmes Distributeurs qui auront délivré les Billets, conformément aux Listes imprimées qui leur seront envoyées.

En cas que quelqu'un des Intéressés voulut s'informer de la probité de cette Loterie, ou faire revoir leurs Numeros au Protocole, ils peuvent s'adresser par des Lettres afranchies, à M. le Bourguemestre F. W. HILTRUP, Syndic & Secrétaire de la Ville Impériale de Dortmund, qui promet de doner à chacun les éclaircissemens nécessaires.

Le louable Magistrat de la Ville Impériale de Dortmund & Mrs. les Directeurs de cette Loterie, ont constitué & choisi le Sr. ANDRÉ' BOVAY Fils, Négociant à Genève, pour leur Receveur Général pour la France, Italie, Suisse, Vallay, Piémont, Savoye & autres Pays circonvoisins de Genève, avec pouvoir d'établir des Collecteurs dans tous les susdits Pays.

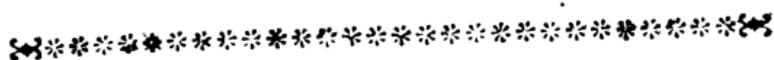
Ceux qui fouhaiteront des Bill. pourront s'adresser à M. B O V A Y fils à Genève. On en trouvera aussi à Orbe chez M. André HOLLARD Justicier & Marchand; à Broug chez M. J. J. ZIMMERMAN fils, à Rossinière chez M. Jean MARTIN Horloger; à Bex chez M. RICOB, & à Païerne chez M. J. WILLOMMET. Les Lettres & l'Argent doivent être afranchis.

**O**N distribuera aussi des Plans, des Billets & demi-Billets de la même Loterie de DORTMUND, à Bienne, chez M. KÖHLI Directeur du Bureau des Postes, & chez M. NEUHAUSS, Fils aîné.



### L O G O G R I P H E

**M**ON domaine contient un nombre d'habitans  
 Qui, quoiqu'unis entr'eux, ont des goûts différens.  
 Mon nom bouleversé fait beaucoup de ravages;  
 Mais quand le chef en est ôté,  
 On reconoit par mon usage,  
 Què tout en moi n'est que fragilité.  
 La moitié de mon corps, qui souvent me dévore,  
 Aux plus beaux jours de mon Printems  
 Avec deux piés de plus, va devenir encore  
 La terreur des petits enfans.  
 Bouleversez enfin ce nouvel être,  
 Dans Paris, cher lecteur, vous me verrez paroître,  
 Portant sur mon doz cet objet,  
 Qui pour nôtre malheur comit un grand forfait.



## T A B L E.

<b>L</b> ettre à un Ami, à l'occasion de cette Question, proposée par la Société Oeco- nomique de Berne : Quel devroit être l'esprit de la Législation pour encou- rager l'Agriculture & favoriser la Po- pulation &c.	491
Essai sur le Beau, avec des Réflexions sur la Littérature.	509
Réflexions sur l'Avis au Peuple de M. Tissot, où sont rappelés les principaux préceptes contenus dans cet Ouvrage.	521
Lettre aux Editeurs, à l'occasion d'un acte de charité exercé à Paris.	538
Question.	544
L'Orpheline couronnée, Anecdote Chinoise.	545
Lettres de Julie à Cécille.	556
Extrait de <i>Bianche &amp; Guiscard</i> , Tra- gédie de M. Saurin.	568
Bérénice à Titus, Heroïde.	603
Loteries.	605
Logogriphe.	615